

LIBYE, SAHARA OCCIDENTAL ET PALESTINE

LE LONG RÉQUISITOIRE DE TEBBOUNE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6812 - LUNDI 12 OCTOBRE 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

RÉFÉRENDUM SUR LA CONSTITUTION

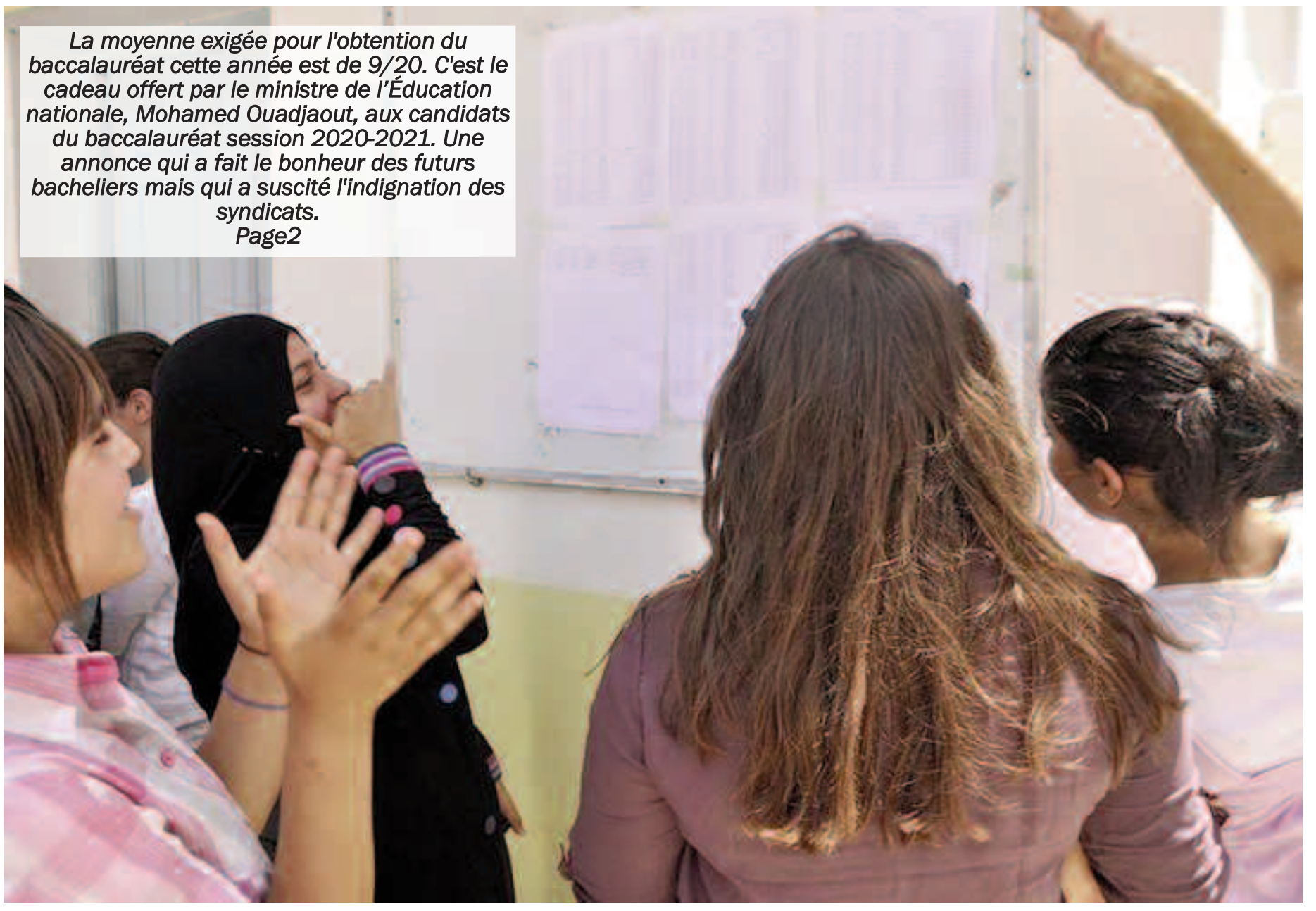
Bengrina appelle à voter «oui»

Page 4

LE BAC 2020 FAIT POLÉMIQUE

LA MOYENNE DE LA GROGNE

La moyenne exigée pour l'obtention du baccalauréat cette année est de 9/20. C'est le cadeau offert par le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout, aux candidats du baccalauréat session 2020-2021. Une annonce qui a fait le bonheur des futurs bacheliers mais qui a suscité l'indignation des syndicats.
Page2



CORONAVIRUS

132 nouveaux cas, 104 guérisons et 6 décès en 24 heures

Page 16

ALGÉRIE-CHINE

Signature d'un accord de coopération économique

Page 3

INTERNET MOBILE

Les opérateurs à l'heure de la mutualisation des ressources radio

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

LA MOYENNE D'OBTENTION DU BACCALAURÉAT À 9/20

Les syndicats dénoncent une décision «irréfléchie»

La moyenne exigée pour l'obtention du baccalauréat cette année est de 9/20. C'est le cadeau offert par le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout, aux candidats du baccalauréat session 2020-2021. Une annonce qui a fait le bonheur des futurs bacheliers mais qui a suscité l'indignation des syndicats.



Exceptionnellement cette année, la moyenne exigée pour l'obtention du bac est fixée à 9/20, a fait savoir le ministre de l'Education national, Mohamed Ouadjaout. S'exprimant hier, lors d'un point de presse organisé au siège du ministère, M. Ouadjaout a précisé que cette mesure intervient conformément au système de rachat contenu dans la loi y afférente de 2007. Ainsi, selon le ministre, tout élève ayant obtenu une moyenne de 9/20 à l'examen du baccalauréat est considéré comme admis, expliquant cette décision par « les conditions particulières vécues par les élèves pendant presque huit mois à cause de la pandémie du Coronavirus ».

Bachir Hakem, syndicaliste et enseignant à la retraite, estime que cette décision est un coup de grâce pour le baccalauréat algérien, et c'est une « honte » vis-à-vis de l'étranger. Contacté par le Jeune Indépendant, le syndicaliste a qualifié la décision de « populiste et politique mais anti-pédagogique »Elle vient, selon lui, de « plonger l'éducation au plus profond du gouffre ». « Il aurait été plus simple de ne pas reporter le bac et de comptabiliser les deux trimestres, cela aurait été plus crédible », a-t-il indiqué. Selon lui, les bacheliers qui obtiennent leur bac avec une moyenne entre 9 et 10 auront des difficultés à suivre et plus de 90% d'entre eux finiront par abandonner. M. Hakem a souligné que la prise d'une telle décision ne peut avoir qu'une seule explication, celle d'éviter une surcharge en terminale. « On vient de distribuer un diplôme pour se débarrasser de la plupart des élèves de 3e année pour avoir le minimum d'échec, et donc moins d'inscription au secondaire », a-t-il expliqué. Regrettant ce qu'il qualifie de « maladresse » de la part des autorités concernées, l'ancien professeur de mathématiques estime qu'elles pouvaient à la rigueur exécuter cette décision sans l'annoncer en jouant sur le logiciel, et ce pour ne pas discréditer le baccalauréat 2020. Il a fait savoir que cette décision est démoralisante pour tous les travailleurs de l'éducation qui voient tous leurs efforts de relever le niveau éducatif des élèves tomber à l'eau. « Les élèves studieux aussi sont malheureux car après une année de travail sans relâche, malgré la pandémie, voit leur baccalauréat 2020 taxé de bac à deux trimestres et à 09/20. C'est malheureux », a-t-il ajouté. Pour sa part, le secrétaire général du Snapest, Meziane Meriane, estime que le prestige du baccalauréat algérien prend un coup avec cette décision de revoir à la baisse la moyenne de réussite à cet examen. Une décision que le syndicaliste qualifie d'«irréfléchie ». Pour lui, l'examen du bac est un diplôme d'accès à l'Université, par conséquent, dit-il, « l'élève doit avoir un niveau appréciable » . « Faire admettre des élèves à l'Université avec 9 de moyenne et deux trimestres d'études, c'est inadmissible, d'autant plus qu'ils ont été évalués sur deux trimestres avec plus de six mois de révision », s'est-il indigné. Il a ajouté : « Il aurait pu à la rigueur racheter des élèves entre 9 et 9,99 de moyenne avec des critères de rachat concrets, c'est-à-dire en regardant la moyenne des matières essentielles au bac ou la moyenne de l'année scolaire ». Le syndicaliste indépendant Nabil Ferguenis regrette que la décision de fixer la moyenne de réussite au bac à 9 de moyenne ne soit pas soumise au débat avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'éducation. Pour lui, cette décision ne manquera pas de se répercuter sur la capacité d'accueil des futurs bacheliers mais aussi sur le niveau de classement de l'Université algérienne dans le classement mondial.

M. Meriane a souligné que cette décision risque de créer un problème à l'avenir et que les élèves vont en profiter pour réclamer d'être admis avec un 9 de moyenne lors des prochaines sessions. L'interlocuteur regrette le fait que le ministère n'ait pas consulté les syndicats qui auraient pu proposer le rachat avec des critères valables. « Ce qui est malheureux, c'est qu'il pourrait y avoir des élèves avec des 5 de moyenne pendant l'année scolaire et 9 au bac qui seront admis ! », a-t-il dénoncé. Les résultats des examens du baccalauréat seront annoncés « très bientôt, sitôt les délibérations achevées », a affirmé le ministre, ajoutant que les résultats de la première correction de l'examen du bac de cette session semblent meilleurs que ceux de l'année précédente.

Lynda Louifi

COMMENTAIRE

«Baccaricature»

Par Mohamed Kouini

L'annonce officielle de baisser la moyenne d'obtention du bac à 9/20 de moyenne est surprenante . Bien que le ministre de l'éducation, Mohamed Oudjaout, évoque les conditions sanitaires exceptionnelles, pour justifier une telle décision, le monde de la pédagogie est sidéré. Le milieu de l'éducation ne comprend pas cette démarche, qui suscite déjà sur les réseaux sociaux, des critiques acerbes, des polémiques et des débats interminables. Cela va de l'analyse pure sur les motivations profondes de cette annonce aux réactions satiriques et ironiques. Nombreux parmi les pédagogues dénoncent ce qu'ils qualifient de « Baccaricature», estimant qu'il s'agit ici d'un véritable scandale. Comment justifier cette décision par rapport aux élèves qui ont fait des efforts toute l'année, payant des cours et des révisions? Comment justifier également cette offrande aux meilleurs candidats et autres bacheliers, ceux qui sont convaincus des valeurs de l'effort, de l'apprentissage et du sérieux ? Comment justifier cela sur le plan de la pure forme, que notre examen est valable et valide, conforme et qualifié ? Comment justifier une coupure de l'Internet et des mauvaises connexions pendant toute une semaine et sur tout le territoire contre la triche pour enfin arriver à cette décision? Que reste t-il comme héritage et avaleur à ce Bac austère, qui a broyé des générations et a comblé d'autres ?

Déjà que nos universités sont mal loties, mal notées et toujours à la traîne, des recalés en puissance au bac vont se retrouver sur les bancs des amphithéâtres des facultés et instituts, par la grâces d'une décision inattendue et spectaculaire.

Certains observateurs n'y vont pas par quatre chemins pour expliquer la posture du ministère. Selon eux, à la limite de la mauvaise langue, cette décision est indissociable à la conjoncture politique et surtout la proximité d'un référendum sur la révision constitutionnelle, pour lequel les autorités attachent une grande importance. C'est du pur social, comme on est habitué depuis des décennies. Pourtant, même au temps du terrorisme, durant des années terribles et exceptionnelles marquées par les tragédies et les drames, le Bac a gardé son honorabilité, sa valeur. Les officiels n'ont jamais osé toucher à cet examen prestigieux, alors que tout le monde savait comment nos candidats et leurs familles avaient vécu cette décennie noire, ou même les lycées et les établissements scolaires étaient ciblés par des bombes et des incendies. De plus, les élèves n'ont jamais réclamé une quelconque générosité dans la moyenne. D'autres observateurs pensent que les autorités auraient dû ne pas médiatiser cette décision, pour éviter les polémiques, mais il semble que l'annonce serait bien calculée politiquement, selon nombreux commentateurs. La désapprobation est là, générale. Le paradigme de «Un dix sur vingt est un dix sur vingt», semble relever du passé. Les règles ont changé désormais.

LIBYE, SAHARA OCCIDENTAL ET PALESTINE

Le long réquisitoire de Tebboune

Le président Abdelmadjid Tebboune a réitéré les positions constantes de l'Algérie exprimées depuis les années 1970 sur les questions internationales en matière de décolonisation, notamment la question palestinienne pendante depuis 70 ans au niveau de l'ONU, et celle du Sahara occidental également inscrite à l'ONU depuis 40 ans, et enfin la question libyenne qui menace la sécurité nationale du pays. Le chef de l'Etat, comme ses devanciers, n'a pas dérogé à la règle et s'est exprimé de manière claire et directe. Si les positions courageuses de l'Algérie ont dérangé à un moment donné, elles continuent toujours de provoquer des remous chez certaines puissances aux intérêts féroces et grandissants.



«La position de l'Algérie vis-à-vis des causes justes et sa défense du principe de légitimité populaire et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est claire. Si l'Algérie a pu surmonter de nombreux écueils, nous ne sommes pas pour autant totalement à l'abri», a affirmé le Président, appelant à la vigilance car «ceux qui complotent contre nous ne s'arrêteront pas, surtout aux frontières de l'Algérie, devenues le théâtre de conflits internationaux qui nous concernent directement, bon gré mal gré».

Le président de la République a tenu à préciser que le poids régional et une position stratégique seraient à même d'«aider les frères en Libye à trouver de bonnes solutions politiques qui passent, impérativement, par l'organisation d'élections débouchant sur des institutions souveraines, loin des ingérences et des conflits internationaux qui ne feront qu'aggraver la situation dans la région».

L'appel de l'Algérie qui commence à être entendu par les puissances prône le retour à la légitimité populaire, précisant qu' «en l'absence d'une solution consensuelle, qui doit être populaire, la Libye court droit à une catastrophe. Si des dérapages surviennent entre Libyens, tribus libyennes plus précisément, parvenir à une solution relèverait alors de l'impossible», a-t-il mis en garde. Le chef de l'Etat a indiqué que l'Algérie suit de près les développements de la situation sécuritaire et politique au Mali, «dont nous considérons la stabilité comme un appui à notre sécurité stratégique et nationale, basée sur l'accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger, lequel se veut la solution idoine et durable à même de mettre fin au conflit opposant les antagonistes maliens. Nous partageons la douleur du peuple malien frère, notamment la conspiration l'ayant ciblé sur nos frontières», a poursuivi le président Tebboune.

Il a ajouté que «l'histoire retiendra tous ces faits : en 2011, la Libye s'effondre et en 2012, des caravanes de camions transportant des armes se dirigent vers le Sahel. Le Mali connaît alors un coup d'Etat et un vide politique qui a aggravé la situation. Nous prônons l'union nationale au Mali et n'accepterons pas de scission du pays ni de division du peuple malien», a insisté le président de la République qui a affirmé que la solution au Mali passe par la légitimité populaire. «L'Algérie est disposée à aider ce pays», a-t-il affirmé.

Concernant la question palestinienne, que le président Tebboune a qualifiée de «cause centrale», a assuré le peuple palestinien du «soutien indéfectible» à sa cause juste et à sa lutte pour le recouvrement de sa «terre spoliée». Il a appelé, par ailleurs, à l'application des décisions de l'ONU afférentes au dossier du Sahara occidental concernant l'organisation d'un référendum d'autodétermination, reporté depuis près de trois décennies, la nomination dans les plus brefs délais d'un envoyé du SG de l'ONU et la relance du processus de négociations entre les deux parties au conflit.

«La politique du fait accompli est vaine. Quarante-cinq ans sont déjà passés sans qu'une solution ne soit trouvée. Le référendum d'autodétermination constitue l'unique issue», a souligné M. Tebboune.

Hocine Adryen

ALGÉRIE-CHINE

Signature d'un accord de coopération économique et technique

LIÉS par une coopération stratégique dans plusieurs domaines, la Chine et l'Algérie entérinent leur partenariat avec un nouvel accord de coopération économique et technique signé par les deux parties, hier à Alger. C'est donc une nouvelle étape de coopération entre les deux pays. L'Algérie a signé un accord de coopération économique et technique avec l'Agence chinoise de coopération internationale pour le développement (CIDCA).

L'accord relatif à un don estimé à 100 millions de Yuan pour le financement des projets de coopération entre les deux pays, a été signé au siège du ministère des Affaires étrangères par son secrétaire général, Chakib Rachid Kaïd et le président de la CIDCA, Wang Xiaotao, en visite officielle en Algérie qui accompagne le membre du bureau politique et directeur du bureau de la Commission des affaires étrangères du comité central du parti communiste chinois (PCC), Yang Jiechi. Ce dernier avait entamé samedi soir une visite officielle en Algérie à la tête d'une importante délégation dans le but de renforcer et promouvoir les liens d'amitié et de coopération entre l'Algérie et la Chine. Yang Jiechi a été reçu par le président de la République et par le ministre des Affaires étrangères.

Lors de sa visite officielle de deux jours en Algérie, le responsable chinois a été reçu par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et s'est entretenu avec le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, ces rencontres ont permis aux parties algérienne et chinoise d'évaluer la coopération entre les deux pays qui sont liés par une amitié historique et des relations de coopération solides, promues en 2014 au rang de Partenariat stratégique global, et d'examiner les moyens de les développer dans le cadre de l'initiative chinoise La ceinture et la route, notamment après l'adhésion de l'Algérie à celle-ci en septembre 2018.

Cette visite s'inscrit, note-t-on, dans le cadre des échanges entre responsables des deux pays en vue du renforcement et de la promotion des liens d'amitié et de coopération entre les deux pays.

L'occasion pour l'Algérie et la Chine d'évaluer les relations de coopération qui les lient dans divers domaines, mais aussi d'examiner les possibilités de les promouvoir et de les développer, notamment dans le volet économique dont les infrastructures, les travaux publics, les transports, le commerce et l'investissement, outre les domaines liés à l'enseignement supérieur, à la recherche scientifique et aux nouvelles technologies.

Les questions régionales et internationales d'intérêt commun ne sont pas en reste, d'autant qu'elles sont également à l'ordre du jour, en sus de la poursuite de la coordination et la solidarité entre les deux pays dans le cadre de la lutte contre la pandémie Covid-19. En effet, durant cette crise sanitaire qui a frappé le monde entier où chaque pays «s'est replié» sur lui-même, les deux pays amis se sont aidés mutuellement. Pour rappel, l'Algérie avait reçu plusieurs lots d'aide médicale de la Chine, composés principalement de moyens de protection et de respirateurs artificiels, outre l'envoi d'une équipe d'experts médicaux pour porter assistance à leurs homologues algériens dans le cadre de la lutte contre le coronavirus.

Liés par plusieurs partenariats dans plusieurs secteurs, les deux pays veulent renforcer davantage leurs relations économiques. Dans le secteur de l'Industrie, le ministre Ferhat Aït Ali Braham avait fait état, lors de sa rencontre avec le directeur général de la filière algérienne de China Civil Engineering Construction Corporation (CCECC), le mois de juillet passé, de plans pour le lancement de plusieurs projets de partenariat avec des entreprises chinoises dans plusieurs domaines d'activités industrielles. La société avait alors proposé le financement et l'adhésion, non pas en tant qu'entrepreneurs mais plutôt en tant qu'investisseurs et partenaires dans plusieurs projets considérés comme étant importants pour l'économie nationale.

Lilia Ait Akli

GHOUINI :
«Des parties veulent semer la confusion dans l'esprit des Algériens»

LE PRÉSIDENT du Mouvement El-Islah, Filali Ghouini a soutenu, l'existence de certaines parties qui veulent semer la confusion dans l'esprit des Algériens, concernant le contenu du projet de l'amendement constitutionnel qui fera l'objet d'un référendum le 1er novembre prochain. M.Ghouini, qui a animé une rencontre, dans le cadre de la campagne référendaire sur le projet d'amendement constitutionnel, a indiqué que «certaines parties tentent de semer la crainte et la suspicion parmi les Algériens concernant l'amendement constitutionnel», en évoquant «des articles qui n'existent pas dans ce projet», a-t-il affirmé. Il a cité parmi les sujets, utilisés par ces parties, sur les réseaux sociaux notamment, pour semer la confusion, la question de la langue amazighe. «La langue Tamazight avec toutes ses variantes a été consacrée progressivement dans les constitutions algériennes ce qui ne fait pas d'elle une concurrente, le but étant de développer cette langue de manière scientifique et de façon à la préserver comme un composant de l'identité algérienne et un facteur fédérateur», a-t-il souligné. L'autre point objet de débats, cité par le président du Mouvement El-Islah concernant l'octroi de certaine communes, défavorisées, d'un statut particulier, M. Ghouini a indiqué qu'il s'agit d'une vision qui a pour objectif d'accorder a certaines communes des mesures spécifiques dans le but d'améliorer leurs ressources, car il existe de nombreuses communes en manque de ressources, et il est du devoir de la communauté nationale de les soutenir et de les aider à améliorer leur situation», a-t-il plaidé. Quant au sujet de l'intervention de l'Armée nationale populaire (ANP) hors des frontières du pays, qualifiée par ces mêmes semeurs de confusion de «dangereuse», M. Ghouini a affirmé qu'il «n'en est rien, et que les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) seront appelés (d'après l'amendement en question) à participer à des missions de paix et non de guerre». Il a souligné ce propos qu'une telle démarche, n'est passible que par décision du président de la République approbation des deux tiers du Parlement. «L'ANP est attachée aux valeurs et principes de la Révolution de novembre 1954», et «tout débat à ce sujet n'est que de la surenchère politique», a-t-il insisté en précisant «si nos enfants sont appelés à l'avenir à intervenir à l'étranger, ça sera pour des missions de paix et pour régler des conflits». Sur un autre plan, le président du Mouvement El-Islah a abordé d'autres points du projet d'amendement constitutionnel dont celui concernant les libertés individuelles et collectives, «qui sont de nature à promouvoir la vie politique, partisane et associative», a-t-il estimé. «Ce projet d'amendement constitutionnel a apporté une souplesse entre les différentes autorités et un équilibre entre les prérogatives de chacune d'elles, tout en consacrant de nouveaux mécanismes de contrôle», a-t-il ajouté. «Le référendum sur l'amendement constitutionnel est une réponse aux revendications légitimes exprimées par les Algériennes et Algériens durant le Hirak populaire originel», a observé M. Ghouini. **H. B.**

RÉFÉRENDUM SUR LA CONSTITUTION

Bengrina appelle à voter «oui»

Le mouvement El Bina, par le biais de son président Abdelkader Bengrina, a annoncé hier son soutien au projet de révision de la Constitution, invitant les Algériens à voter massivement lors du référendum prévu le 1er novembre, et ce afin de participer à l'édification de la nouvelle Algérie, conformément aux principes de la Déclaration du 1er-Novembre.



Lors d'une conférence de presse organisée hier au siège du parti, M. Bengrina s'est dit satisfait de la mouture finale de la nouvelle Constitution, laquelle, selon lui, garantit un climat favorable à un changement total et à l'édification d'un Etat de droit. «Nous appelons les Algériens à une large participation au référendum afin de consolider la légitimité populaire, protéger les acquis du Hirak et imposer le respect de la volonté populaire», a plaidé l'ex-candidat à le présidentielle. «Le mouvement se positionne en faveur de la Constitution. Il appelle le peuple algérien à voter Oui», a-t-il déclaré. Le projet d'amendement constitutionnel préserve trois principaux axes nécessaires à la concrétisation des aspirations du peuple, à savoir l'identité et les valeurs nationales, l'Etat et les libertés. M. Bengrina n'a pas caché son opposition à l'article 4 stipulant l'officialisation du tamazight. «La négativité flagrante de ce projet est de garder l'article 4 tel qu'il est, bien qu'il soit l'héritage empoisonné du régime de la issaba et de la Constitution de Bouteflika», a-t-il observé. Se félicitant des progrès apportés à la nouvelle loi fondamentale, notamment en matière de libertés, le chef de parti a précisé que «l'axe des libertés est une opportunité de faire progresser les droits fondamentaux et les libertés publiques». «Il s'agit là d'un gain pour la démocratie et la citoyenneté (...) Ses acquis permettront également de tirer davantage partie de l'indépendance de la justice en contrant l'hégémonie de l'Administration». Pour le président du Mouvement El Bina, le changement radical nécessite l'implication de tout un chacun sur la scène politique, à travers notamment la participation massive au référendum du 1er novembre. Appelant à voter en faveur du projet d'amendement de la Constitution, il a affirmé que cela «protégera la voie du changement, à travers le maintien de l'Etat, la réaffirmation de la loyauté du peuple envers les martyrs et le projet national novembriste dans l'Etat et la société». Aussi, M. Bengrina a fait part de sa conviction quant à la nécessité d'achever les réformes revendiquées par le mouvement populaire Hirak, mettant en garde contre les tentatives «dangereuses de certaines parties qui réclament une période de transition» Par ailleurs, le chef de parti a révélé avoir refusé un portefeuille ministériel régalien que lui aurait proposé le président de la République, car «ni lui ni son parti ne sont motivés par un quelconque pouvoir».

Plaidant une nouvelle fois pour le projet d'amendement constitutionnel, Abelkader Bengrina a affirmé qu'il se retirerait de la présidence du Mouvement El Bina si les Algériens votaient contre le projet de la révision de la Constitution.

Mohamed Mecelti

Début de la réception des demandes d'accréditation pour les médias étrangers

LA RÉCEPTION des demandes d'accréditation provisoire pour les médias étrangers souhaitant couvrir le référendum sur la révision constitutionnelle a débuté dimanche et se poursuivra jusqu'au 22 octobre au niveau des représentations diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger, a indiqué hier dimanche l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) dans un communiqué.

«L'Autorité nationale indépendante des élections porte à la connaissance des médias étrangers souhaitant couvrir le référendum sur la révision de la Constitution du 1er novembre 2020, que la date limite de réception des demandes d'accréditation provisoire au niveau des représentations

diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger est fixée pour la période allant du dimanche 11 octobre au jeudi 22 octobre 2020», précise la même source.

A ce titre, L'ANIE indique que «le dossier relatif à la demande d'accréditation de journalistes professionnels de nationalité algérienne ou étrangère devant exercer en Algérie pour le compte d'un organe de droit étranger, à titre temporaire, en qualité d'envoyés spéciaux, est déposé auprès de la mission diplomatique ou de la représentation consulaire algérienne du pays ou est établi le siège social de l'organe de droit étranger employeur».

Le dossier est constitué d'»une demande émanant de l'organe employeur du journaliste professionnel, d'une photocopie de la carte professionnelle de l'intéressé, de deux photos d'identité, d'un formulaire de visa disponible sur les sites des représentations diplomatiques et consulaire algérienne, dûment rempli par l'intéressé, et d'un formulaire d'accréditation temporaire à renseigner et pouvant être téléchargé du site web de l'autorité indépendante https://ina-elections.dz/ ainsi que les sites web des représentations diplomatiques consulaires algériennes à l'étranger». Ce dispositif intervient conformément à la loi organique n 19-07 du 14 septembre 2019 relative à l'Autorité nationale indépendante des élections et à la décision du 10 octobre 2020 de la même autorité déterminant les modalités et les procédures d'accréditation provisoire des journalistes exerçant pour des médias de droit étranger à l'occasion du référendum sur le projet de révision constitutionnelle du 1er novembre 2020, précise-t-on.

M. D.

TIZI OUZOU

419 sites pour la campagne référendaire

DANS le cadre de la campagne pour le référendum constitutionnel, prévu pour le 1er novembre prochain, pas moins de 419 sites sont prévus. C'est ce qu'a déclaré hier, sur les ondes de la chaîne de Radio Tizi Ouzou, le responsable local de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Youcef Gabi. Ces sites, répartis à travers l'ensemble des 67 communes, dont 11 au niveau du chef-lieu de la wilaya, seront ouverts à l'ensemble des acteurs politiques et associatifs ainsi qu'aux élus, tant locaux que nationaux.

Youcef Gabi a expliqué que «toutes les formations politiques ayant plus de 10 sièges au niveau des deux chambres parlementaires (APN et Sénat) et au niveau des assemblées locales (APC et APW) ainsi que les associations nationales justifiant d'une représentativité à travers, au moins, 25 wilayas, y auront accès». Le responsable de l'ANIE a appelé, à cette occasion, les intervenants lors de cette campagne à «exprimer librement leurs positions, tout en veillant à le faire dans le respect de la déontologie et de l'éthique politique».

Youcef Gabi a indiqué également qu'un total de 703 797 électeurs sont enregistrés sur le fichier électoral dans la wilaya avec 3 164 nouveaux inscrits tandis que 8 969 autres ont été radiés à la faveur de la dernière révision exceptionnelle de ce fichier, laquelle s'est déroulée du 20 au 27 septembre dernier.

«Ces électeurs, a précisé le responsable local de l'ANIE, seront répartis sur 1 714 bureaux de vote à travers 607 centres et seront encadrés par 15 500 personnes».

Saïd Tissegouine

GHARDAÏA

PLACE AUX FOURNITURES SCOLAIRES

A quelques jours de la rentrée scolaire 2020-2021, c'est déjà le rush dans les librairies et les grandes surfaces à Ghardaïa. Manuels, livres, cahiers, cartables, tabliers, etc. ; les listes des fournitures sont de plus en plus longues.



Les librairies et les magasins de vente en gros sont donc pris d'assaut par des parents munis de longues listes préventives de fournitures scolaires. Souvent accompagnés de leurs enfants impatients de rejoindre les bancs d'école. «J'essaie au maximum de répondre aux envies de mes enfants mais les prix ne cessent d'augmenter, en sus des factures d'eau et d'électricité qui arrivent au même moment. Cela m'oblige à prendre seulement le nécessaire», précise Si Brahim, père de 5 enfants, tous scolarisés.

En effet, les frais de scolarité sont toujours aussi lourds pour les bourses des parents, que les enfants soient inscrits dans l'enseignement public ou privé.

Les familles qui ne peuvent se permettre de dépenser des sommes élevées pour des fournitures scolaires ont recours aux bouquinistes du quartier.

Concernant la disponibilité des fournitures scolaires, un grossiste affirme que le marché est bien approvisionné et que les parents ont l'embarras du choix.

S'agissant des prix, il précise que «outre les produits locaux, dont les prix sont excessifs cette année, les rares produits importés le sont davantage. Cette année, la hausse des prix touchant les produits locaux varie entre 10 et 20 %.

Elle est essentiellement due à la flambée des prix des matières premières», dit-il.

Notons que la rentrée scolaire 2020-2021 dans la wilaya de Ghardaïa enregistrera, selon les prévisions de la direction de l'éducation nationale, près de 89 741 élèves, dont 46 000 filles, et ce à compter du 21 octobre.

10 193 nouveaux élèves sont inscrits en 1re année primaire.

En ce qui concerne les infrastructures scolaires, la wilaya de Ghardaïa compte, cette année, près de 250 établissements. Par ailleurs, un nouveau lycée à Berriane et cinq nouvelles écoles primaires, deux à Oued-Néchou, une à Bounoura, à El-Atteuf et à Guerrara, ouvriront leurs portes cette année, alors que trois autres établissements scolaires ont connu des travaux d'extension.

Cependant, à Ghardaïa, les défis restent de taille, notamment en ce qui concerne la surcharge des classes et la crainte du coronavirus, ajoutant à cela le déficit en matière de

ressources humaines, et ce en dépit des 5 566 enseignants qui chapeautent l'ensemble des établissements scolaires à travers la wilaya. En effet, pour cette année, le sureffectif des élèves demeurera l'un des obstacles majeurs à la réforme du secteur de l'enseignement scolaire. Les conséquences sur les conditions sanitaires et d'apprentissage, et par conséquent sur la qualité de l'enseignement et le rendement scolaire, pourraient être alarmantes. Cette situation, pour le moins préoccupante, sera le résultat de plusieurs facteurs : le risque éventuel du Covid-9, le développement urbain et la croissance démographique.

Aïssa Hadj Daoud

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LAPOPULATION DE LA WILAYA DE BOUMERDES
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE BORDJ-MENAIEL

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Etablissement Public Hospitalier de Bordj-Menaiel (wilaya de Boumerdes) organise au titre de l'année **2020** , un concour sur titre pour le recrutement dans le grade ci-après :

grade	Mode de recrutement	Conditions exigés	Nombre postes
Médecin généraliste de santé publique	Sur titre	les candidats titulaires du diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalant.	11

Constitution du dossier :

- Demande manuscrite. - Une copie de la pièce d'identité
-Une copie du titre ou du diplôme exigé, auquel sera joint de relevé de notes de cursus de formation
-Une fiche de renseignements dûment remplie par le candidat. Une (01) photos d'identité
Le candidat définitivement admis au concours doit compléter le dossier par les pièces suivantes :
-copie du document justifiant la situation du candidat vis-à vis du service national
- Un extrait de casier judiciaire (bulletin n^3) en cours de validité. - certificat de résidence
-extrait de l'acte de naissance n^0 13. -certificats médicaux. -deux (02) photos d'identité
- les attestations du travail justifiant l'expérience professionnelle.-une fiche familiale, pour les candidats maries. -Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au niveau du diplôme requis dans la même spécialité, le cas échéant.
- tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant

Le dossier complet doit être déposé ou adressé à Madame la Directrice de l'Etablissement Public Hospitalier de Bordj-Menaiel (E.P.H) dans un délai de (15) jours ouvrables à partir de la date de publication du présent avis dans la presse écrite.

N.B : les dossiers incomplets ou parvenu après la date de clôture ne seront pas pris en considération.

Le Jeune Indépendant **du 12/10/2020 / ANEP 2016016432**

République Algérienne Démocratique et Populaire
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE KHENCHELA
Code Fiscal 0013400190045/53

Avis d'Attribution Provisoire

Conformément aux Dispositions des Articles **65** de **Décret Présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El-hidja 1436** correspondant au **16 Septembre 2015**, Portant Réglementation des Marchés Publics et délégation de service public...

La Direction des équipements publics de la Wilaya de Khenchela annonce à l'ensemble des Soumissionnaires ayant Participé à L'Appel d'Offres Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales **N°03/2020** dans les Quotidiens Nationaux: **EL-KORA-NEWS** en date du : **04/05/2020** et **Le Jeune Indépendant** en date du : **05/05/2020** ; **Achèvement des Travaux d'Aménagement et Extention des Polycliniques Mehmel, Babar, Ain-Touila** ; Qu'à l'issue de l'évaluation des Offres, les Marchés à été attribués Provisoirement Comme Suit :-

N°	Lots	Code fiscal de l'entreprise	Entreprises	Montant en TTC En (DA)	Délai d'exécution	Observations
01	Lot : Achèvement des Travaux d'Aménagement et Extention d'une Polyclinique à Ain-Touila.	196540110013937	Benabbed Ahmed	29.713.312,30	Cinq (05 Mois)	Moins Disante.

Observation : Tout soumissionnaire Qui Conteste ce Choix Peut Introduire un Recours Auprès de la Commission des Marchés Publics de la wilaya dans un Délai de Dix (10) jours à Compter de la première publication du Présent avis dans les quotidiens nationaux et le Bomop.
Tout soumissionnaire peut prendre connaissance des résultats de l'évaluation de l'offre, au plus tard Trois (03 Jours) à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 12/10/2020 / ANEP 2025003603**

CONSIDÉRÉE COMME LA SOLUTION LA PLUS RAPIDE ET ÉCOLOGIQUE DANS LES RÉSEAUX SANS FILS

InfiNet Wireless lance sa solution Quanta 5-18

InfiNet Wireless, le leader mondial de la connectivité sans fil et spécialiste du Broadband fixe a annoncé la disponibilité d'une nouvelle solution haut débit radio à faible coût avec une meilleure efficacité spectrale.

Par Farid Farah



Dans un communiqué transmis à notre rédaction, le fabricant d'équipements réseau tient à rassurer les utilisateurs finaux résidentiels et commerciaux de l'efficacité de sa toute nouvelle solution de transmission radio point à point PTP (Point to Point) dans la bande des 5 GHz. Baptisée « Quanta 5-18 », cette nouvelle solution réseau a été conçue pour répondre aux nombreux défis, propres au monde des réseaux des télécommunications comme l'élimination des interférences dans les environnements radio bruyants et la fourniture de plus de Mo/s dans un spectre radio étroit. « Infinet Wireless vient de publier le dernier ajout à son portefeuille Point-à-Point (PtP) de la famille Quanta éprouvée et testée. Conçu principalement pour les liaisons sans fil dans la bande 5 GHz, Quanta 5-18 est capable de fournir un débit de pointe jusqu'à 460 Mbit / s sur seulement 40 MHz de spectre » indique les rédacteurs du communiqué. Mieux, le Quanta 5-18 est capable de fonctionner à des températures inférieures à zéro et peut également résister à des atmosphères extrêmement élevées, ce qui permettrait d'assurer une transmission de données fiable sur de grandes distances. « Offrant une connectivité stable dans les conditions météorologiques les plus difficiles, y compris des températures extrêmes jusqu'à -40 ° C, cette nouvelle solution est idéale pour fournir une connectivité du dernier kilomètre aux clients professionnels et résidentiels, où qu'ils se trouvent, et pour les infrastructures de vidéosurveillance » lit-on dans le communiqué. Ce système qui repose sur la nouvelle technologie réseau SDR (Software Defined Radio) est entièrement conçu par les équipes de recherche et développement d'InfiNet. Il est utilisé pour la transmission de trames de vidéo haute résolution, la fourniture des services d'accès à l'Internet et à l'Intranet et le backhauling, c'est-à-dire le lien entre les antennes relais et le cœur de réseau, de tous les types de trafic, qu'il soit généré par un point d'accès Wi-Fi ou par la station de base LTE (4G). Selon le communiqué, le Quanta 5-18 occupe un espace très réduit puisqu'il peut être facilement installé sur un lampadaire, une façade d'immeuble ou un abribus, et peut être facilement peint pour se fondre parfaitement dans son environnement immédiat. « Alimenté par la technologie SDR (Software Defined Radio) d'Infinet Wireless, lui permettant d'augmenter les performances du réseau de plusieurs fois, le nouveau Quanta 5-18 offre également des économies d'énergie significatives grâce à sa faible consommation d'énergie, et un déploiement encore plus rapide grâce à sa facilité d'installation » affirment les rédacteurs du communiqué. «Cette solution hautement fiable et simple à utiliser et déployer - grâce à son mécanisme d'installation innovant - aura un impact tangible sur la capacité des opérateurs à fournir les services Internet fiables dont les utilisateurs finaux ont besoin dans le monde entier », a déclaré Kamal Mokrani, vice-président mondial d'Infinet Wireless. « Ceci a été réalisé grâce à nos techniques avancées dans l'atténuations des interférences, permettant à la liaison de fonctionner de manière transparente y compris dans des environnements à fortes interférences, comme les villes à forte densité urbaine, et bien sûr sa capacité à offrir la plus grande efficacité spectrale et les performances les plus élevées possibles dans les marché des réseaux sans fil. » a-t-il ajouté. Cette nouvelle solution est livrée avec une configuration plug-and-play et peut être gérée directement par les plateformes de surveillance réseau d'Infinet. Elle a déjà été déployée dans plusieurs pays du monde, y compris de nombreux pays du Moyen-Orient, où elle a considérablement amélioré les performances et la portée des liaisons dans les zones urbaines denses, fournissant plus de 200 Mbps en utilisant uniquement une taille de canal de 20 MHz. Au Mexique, par exemple, l'Université de Guanajanto a déployé le Quanta 5-18 pour relier son campus principal à un autre distant situé à plus de 105 km, offrant un débit de plus de 400 Mbps.

Les opérateurs à l'heure de la mutualisation des ressources radio!

Par Farid Farah

En Algérie, avec le déploiement du LTE (4G), les opérateurs de la téléphonie mobile se retrouvent devant un épineux problème. Celui de la croissance de la quantité des données mobiles circulant à l'intérieur de leurs réseaux. Cette croissance est poussée par la demande des accès à Internet à partir des lieux mal desservis par l'ADSL et le Wifi de l'opérateur historique, comme les cités AADL, gares ferroviaires, aéroports, universités, stades et lieux de divertissement. Il est donc clair que les responsables des divisions radio des services techniques des opérateurs vont se plaindre de la problématique de l'insuffisance de la disponibilité du signal à l'intérieur des bâtiments et des espaces publiques très fréquentés par la population. Les options du déploiement du réseau dans ces endroits, en se basant sur le principe technique des « macro cellules », ne sont pas nombreuses et surtout ne garantissent nullement une bonne couverture. C'est pourquoi, plusieurs utilisateurs se plaignent ces jours-ci de la pandémie, des coupures fréquentes provoquées par l'insuffisance du signal radio dans plusieurs régions fermées ou fortement peuplées. Plusieurs spécialistes des réseaux mobiles nous ont affirmés que la traditionnelle solution à ce problème qui consiste à utiliser des systèmes d'antennes distribuées (DAS) est devenue aujourd'hui insuffisante en raison de son coût élevé et son inadaptation à l'évolution des besoins. Ces spécialistes travaillant pour des entreprises proposent des solutions très efficaces qui se basent sur le principe d'agréger le trafic data total vers un nœud central puis le distribuer vers les différentes unités radio qui correspondent aux différents terminaux des utilisateurs et ce, indépendamment des opérateurs, standards ou transporteurs. En clair, cette solution dont le coût de déploiement est surélevé suppose que le dispositif technique nécessaire à la réalisation de cette approche est supposé appartenir en même temps à plusieurs opérateurs. Ainsi, le moyen servant à garantir la rentabilité d'une telle approche ne devrait aucunement concerner les utilisateurs. En effet, en faisant usage de la mutualisation des réseaux entre les opérateurs, les coûts de déploiement et d'exploitation peuvent être partagés. A partir de cette hypothèse, des questions peuvent alors se poser d'éventuels accords stratégiques de mutualisation des réseaux entre les opérateurs actifs dans le pays, en attente de la publication des textes d'applications…

ARGENT MOBILE

Le chaos généralisé des banques ougandaises

LES BANQUES ougandaises ont été plongées dans le chaos par un piratage de fraude par mobile money survenu le 3 octobre dernier. Selon un communiqué de l'opérateur MTN Uganda, publié jeudi dernier, cette cyberattaque était le résultat d'une faille de sécurité sur un agrégateur de crédit à la consommation du fournisseur des solutions financières et de facturation Pegasus Technologies, qui affectait principalement les transferts de portefeuilles bancaires vers mobiles. On estime qu'au moins 3,2 millions de dollars ont été volés lors de cet incident. Selon les journaux locaux, les pirates ont utilisé environ 2000 cartes SIM pirates pour accéder au système de paiement d'argent mobile. Ils ont ensuite demandé aux banques de transférer des millions de dollars aux opérateurs qui ont ensuite versé de l'argent mobile sur ces différentes cartes SIM à travers le pays. Les principales banques et opérateurs ougandais ont dû interrompre indéfiniment les transactions d'argent mobile.

MESSAGERIE

Slack prépare des liens privés externes pour début 2021

EN S'APPUYANT sur Connect, lancé en juin, la messagerie instantanée d'entreprise va permettre d'envoyer des invitations directes à d'autres utilisateurs Slack à l'extérieur de l'entreprise pour collaborer avec eux. Pour concevoir cette fonctionnalité baptisée Connect DM, pour Direct Message, Slack travaille sur la notion d'organisations vérifiées et sur la capacité, pour les administrateurs, de mettre en place des politiques sur les relations à établir avec les organisations externes avec lesquelles se connecter.

TERMINAUX

Qualcomm plancherait sur un smartphone

SELON Digitimes, la firme américaine serait en train de développer sa propre marque de smartphone avec Asus. Elle viserait le marché haut de gamme et ciblerait les amateurs de gaming. Asus a de l'expérience dans les smartphones dédiés aux jeux avec son ROG 3. La présentation du mobile de Qualcomm pourrait se dérouler à l'occasion de la présentation en décembre de la puce Snapdragon 875 gravée en 5 nm et basée sur le design Cortex-X1 d'ARM.

BON À SAVOIR

G Suite est mort, vive Workspace

Google a annoncé un ravalement de façade important pour sa G Suite qu'il rebaptise Workspace et en profite pour ajouter des fonctions supplémentaires. Derrière ce changement de nom, la volonté certaine de l'éditeur de définitivement tourner la page d'une suite uniquement centrée sur la bureautique - le cœur historique de la raison d'être de cette solution - pour aller coller aux attentes, loin d'être nouvelles pour autant, en matière de collaboratif et de partage de contenus. Parmi les principales nouveautés, on retiendra une fenêtre de chat video qui s'invite dans toutes les briques de la solution, l'intégration de Meet dans Gmail, ou encore la possibilité de créer un document directement depuis un chat ou bien dans un appel video contenant une présentation.

POCHETTINO AU CŒUR D'UNE BATAILLE PSG-MANCHESTER ?

SELON le journaliste anglais Duncan Castles, Mauricio Pochettino se serait positionné auprès des décisionnaires qataris du PSG pour l'après-Thomas Tuchel. Mais le technicien argentin est aussi visé par les deux clubs de Manchester, chez qui du mouvement est à prévoir . Libre comme l'air depuis la fin de son aventure avec Tottenham il y a près d'un an, Mauricio Pochettino devrait être fortement courtisé dans les semaines et mois à venir. Souvent cité dès qu'un poste se libère dans un club de renom, le technicien argentin a conservé une très belle cote sur le marché. Et commence lui-même à préparer le terrain pour son retour.À en croire le journaliste anglais Duncan Castles, qui s'est exprimé dans le "Transfer Window Poscast", l'ancien entraîneur de Southampton a "déjà discuté avec le Qatar" en vue de prendre la succession de Thomas Tuchel l'été prochain. "C'est un job qu'il cible et il sera candidat", assure l'intéressé. Mais le club francilien pourrait être doublé avant même d'avoir témoigné son intérêt pour son ancien joueur.En effet, le Mirror explique que la patience d'Ed Woodward, directeur général de Manchester United, a presque atteint ses limites avec Ole Gunnar Solskjaer. Ce dernier sera attendu au tournant dans les prochaines semaines et Pochettino aurait été désigné comme priorité pour le remplacer, si besoin. Et ce n'est pas tout, puisque une incertitude existe aussi chez l'autre club de Manchester. Pep Guardiola sera en fin de contrat chez les Citizens l'été prochain et aucun indice sur une éventuelle prolongation de contrat n'a filtré. Là encore, l'Argentin est cité pour la suite…

A PRESQUE 41 ANS, LE DINOSAURE KIMI RÄIKKÖNEN (ALFA ROMEO) S'OFFRE UN BEAU RECORD

POUR PEU QU'IL PRENNE le départ, Kimi Räikkönen (Alfa Romeo) a battu dimanche après-midi un record de longévité avec une 324e participation en Formule 1. Et à presque 41 ans, il n'a semble-t-il pas l'intention de s'arrêter là . Quarante-et-un ans - il les aura le 17 octobre - est plus l'âge des records de longévité que de celui des performances pures. Kimi Räikkönen en sera la parfaite illustration dimanche après-midi au Grand Prix de l'Eifel. Juste au départ, même pas à l'arrivée. En effet, le Finlandais n'aura qu'à se présenter sur la grille de la onzième manche 2020 au volant de son Alfa Romeo, à 14h10, pour valider sa 324e participation à une épreuve de Formule 1 et devenir le pilote le plus capé de l'histoire du Championnat du monde. Ce qui ne lui fait pas plus d'effet que rouler sur un mécanicien dans la pitlane à Sakhir. "Tous les records sont faits pour être battus, s'est-il contenté de commenter jeudi. Pour moi, ça ne fait pas de différence pour le moment, mais peut-être que dans le futur, je verrai les choses différemment."“Iceman" effacera des tablettes Rubens Barrichello, qui à 39 ans avait eu le privilège de faire ses adieux au paddock devant son public, au Grand Prix du Brésil 2011. Le champion du monde 2007 aura mis deux ans de plus pour reléguer le Pauliste aux oubliettes, pour plusieurs raisons.

TENNIS : FINALE (DAMES) DU TOURNOI DE ROLAND GARROS

Triomphe de Swiatek !

A 19 ans seulement, Iga Swiatek a remporté Roland-Garros en dominant Sofia Kenin (6-4, 6-1) en finale. Au terme d'un parcours exceptionnelle, elle devient la première Polonaise à s'imposer en Grand Chelem. Elle a mis a main devant sa bouche, comme si elle ne réalisait pas ce qui lui arrive.



Iga Swiatek, à 19 ans seulement, a remporté Roland-Garros, offrant à la Pologne son premier titre en Grand Chelem. La native de Varsovie est la grande révélation d'un tournoi qu'elle a survolé. De son premier tour contre la finaliste sortante Marketa Vondrousova à cette finale contre Sofia Kenin (6-4, 6-1), en passant par ce succès annonciateur contre la grande favorite Simona Halep, corrigée en huitièmes de finale (6-1, 6-2). Rappelons qu'elle n'a que 19 ans et pointait avant le tournoi à la 53e place mondiale. Il fallait remonter aux années 2000 et à la grande Justine Hénin pour voir une joueuse remporter Roland-Garros sans perdre le moindre set, et pour Swiatek, c'était clair et net à chaque match. Elle n'a concédé que 28 jeux en sept matches, soit tout juste quatre par rencontre. Des chiffres qui donnent le tournis. En finale, elle avait pourtant contre elle la lauréate de l'Open d'Australie, l'Américaine Sofia Kenin. Ce duel entre deux joueuses capables de faire beaucoup de points gagnants a été intense durant le premier set, mais Swiatek a pris le dessus. Et au début du deuxième, Kenin est sortie du court à 2-1 pour se faire soigner à la cuisse gauche. A son retour, elle a perdu quatre jeux de suite, et n'avait pas les moyens d'opérer un come-back.C'est donc Swiatek qui devient la plus jeune joueuse à remporter Roland-Garros depuis Monica Seles en 1992. Elle ajoute son nom à la liste de la nouvelle vague, la génération des Osaka, Andreescu et Kenin, qui a déjà son mot à dire quand il s'agit de gagner des tournois du Grand Chelem. Pour Swiatek, ancienne gagnante de Wimbledon juniors, ce serait étonnant que ce soit le dernier. Cette grande admiratrice de Rafael Nadal sait de qui elle peut s'inspirer !

SWIATEK : « CE TITRE VA CHANGER MA VIE »

Dans la lignée de son tournoi parfait, Iga Swiatek a de nouveau survolé sa finale face à Sofia Kenin pour s'offrir son premier titre du Grand Chelem sans avoir concédé le moindre set sur son passage. « Je suis fière de moi, j'ai fait un bon tournoi ces deux dernières semaines et je ne m'attendais pas à gagner le trophée. C'est une expérience qui va changer ma vie », a commenté sobrement la Polonaise qui devient la première joueuse de ce pays à soulever un titre du Grand Chelem.

« LA CLÉ A ÉTÉ DE NE PAS AVOIR TROP D'ATTENTES »

Très à l'aise sur les courts de Roland-Garros depuis deux semaines, Swiatek n'en était pas moins tendue avant de disputer sa première finale de Grand Chelem : « Quand vous jouez en finale de Grand Chelem, vous êtes forcément stressé. Vous avez vu que mon adversaire aussi. Nous ne sommes pas des machines. Toutes les deux, on a pu combattre, mais il est difficile de jouer notre meilleur tennis aussi, parce qu'on est sous pression. J'ai essayé de faire comme au tour précédent, c'est-à-dire me concentrer sur la technique, la tactique, à éliminer toute attente de ma part et à jouer les points un par un sans me préoccuper de gagner ou perdre. Comme je l'ai dit l'autre jour, je crois que la clé, cela a été de ne pas avoir trop d'attentes. »

« MON OBJECTIF SERA DE RESTER RÉGULIÈRE »

Après avoir remporté son premier Grand Chelem à 19 ans seulement, Swiatek veut désormais se donner toutes les chances de pouvoir de nouveau atteindre des finales de ce niveau dans les années à venir : « Le plus gros challenge pour moi va être de rester régulière. C'est cela qui est compliqué dans le tennis féminin. C'est pour cela qu'il y a tellement de nouvelles gagnantes de Grand Chelem, parce que nous ne sommes pas aussi régulières que peuvent l'être Nadal et Djokovic. C'est pour ça que mon objectif sera de rester régulière et ce sera difficile d'y arriver. Pour l'instant, je veux profiter de l'instant. Je penserai plus tard à mes objectifs futurs. »

FÉDÉRATION DE SPORTS MÉCANIQUES :

Amine Laïbi élu président jusqu'à la fin du mandat olympique en cours

AMINE LAÏBI a été élu président de la Fédération algérienne de sports mécaniques (FASM) pour le reste du mandat olympique en cours (2017-2020), lors de l'Assemblée générale élective tenue samedi à Alger. Laïbi a récolté 28 voix des 41 membres présents, contre 12 pour sa
concurrente, la présidente de la Ligue de Laghouat, Khadidja Benmahrouche. Le nouveau président de la FASM a assuré qu'il allait oeuvrer pour "établir un système de gouvernance collégiale, basé sur la consultation de tous les membres avant la prise de décision, malgré la conjoncture actuelle et le manque de moyens". "Je mets à la disposition de l'AG ma longue expérience sur le terrain lors des compétitions nationales et internationales", a-t-il ajouté, soulignant qu'il allait "ouvrir les portes à tous les acteurs de la discipline pour développer les sports mécaniques".Laïbi est également revenu sur le volet des jeunes talents, en mettant l'accent sur la formation qui sera la priorité pour préparer la relève. "Je propose en outre d'organiser une rencontre nationale pour la révision des règlements de la fédération avec la collaboration du ministère de tutelle". Amine Laïbi, ancien pilote professionnel, a dirigé le club de Dély-Ibrahim (Alger), avant d'occuper, respectivement, les postes de vice-président et président de la Ligue d'Alger de sports mécaniques. Les membres de l'Assemblée générale de la FASM avaient rejeté les bilans moral et financier de l'année 2019 du désormais ex-président Karim Benhamiche pour "mauvaise gestion et le peu d'activités sportives" organisées lors de son passage à la tête de l'instance.

COMPOSITION DU BUREAU FÉDÉRAL :

Président : Amine Laïbi
Membres : Messaoud Salem Tarek, Hadj Mohamed Zegrir, Mohamed Bensouissi,
Youcef Rouabeh, Abdelkader Aït Hamouda, Abdelhadi Bekkar, Hamid Aït Ahmed.
Suppléants : Salah Dada, Hassen Boulatika, Mohamed Khettal.

ALGÉRIE-MEXIQUE J-3 (AMICAL) :

Equipe nationale : Les Verts à pied d'œuvre à La Haye



L'Equipe nationale a effectué sa toute première séance d'entraînement ce samedi à La Haye en prévision de son match face au Mexique. Un entraînement limité aux joueurs qui n'ont pas pris part à la rencontre face au Nigéria, tant dis que les autres ont eu droit à une séance de soins. L'EN a quitté ce samedi tôt le matin Vienne pour se rendre aux Pays Bas à bord d'un vol spécial. La délégation des Verts a posé pied à La Haye aux alentours de 12h30. Était à l'accueil, son excellence l'ambassadeur d'Algérie aux Pays Bas. Installés dans leur lieu de regroupement durant leur séjour en Hollande, les coéquipiers de Riyad Mahrez ont effectué à 17h leur première séance d'entraînement en prévision du match face au Mexique au Zuidepark Den Haag . Onze joueurs étaient concernés par cette séance qui a démarré à 17h30, en l'occurrence Yacine BRAHIMI, Mohamed FARES, Abdel Jalil MEDIOUB, Maxime RAHOUSPANO, Mehdi ZERKANE, Adlène GUEDIOURA, Sofiane FEGHOULI, Ismaël BENNACER, Baghdad BOUNEDJAH, Raïs M'Bolhi et Izzedine DOUKHA. Malgré une pluie fine, à l'entame de la séance, et un temps froid, le staff technique a appliqué dans le moindre détail les exercices, jeux et situations inscrits au programme, avant de terminer l'entraînement par une opposition sur terrain réduit.Le reste du groupe, à savoir les éléments qui ont pris part au match face au Nigéria, sont restés à l'hôtel pour récupérer de leurs efforts (massages, soins, …). Comme c'est le cas après chaque lendemain de match, les joueurs qui ont affronté le Nigéria la veille (victoire 1-0) se sont contentés d'une séance de récupération et soins à l'hôtel, tant dis que le reste du groupe a pris part à une séance complète. A noter que Zinedine Ferhat, touché aux adducteurs, a quitté le groupe. Le milieu offensif du Nîmes Olymique devait rallier la ville de Paris dans la soirée.

SÉRIE EN COUR POUR LES FENNECS: QUE DU BONHEUR

Dix-neuf matchs sans défaite sur la scène Africaine .Série en cour pour la sélection nationale qui a réussi sa rentrée des classes après onze mois d'inactivité. Pour un retour donc sur les terrains de football, le onze national, qui avait affaire à l'un des gros bras du continent, à savoir le Nigeria, dans un match amical joué en Autriche et à huis clos, a réussi son test. L'occasion fut une aubaine pour le sélectionneur national Djamel Belmadi de donner leurs chances à certains éléments qui ont été peu utilisés jusque-là ou convoqués pour la première fois. Mieux, le coach des Fennecs est allé jusqu'à révolutionner son effectif habituel, en ne gardant, dans l'équipe type, que trois éléments seulement de son onze modèle qui a été sacré champion d'Afrique en 2019 en Egypte. Ces nombreux changements n'ont pourtant pas trop affecté la bande à Belmadi qui n'a rien perdu de son état d'esprit qui fait sa force depuis quelques temps, à savoir une ''grinta'' qui a permis ainsi aux Fennecs d'enchaîner leur 19e match sans défaite. Une série qui a commencé un certain 18 novembre 2018 au Togo par une éclatante victoire face à la sélection local (4-1).Depuis d'ailleurs, l'équipe nationale a réalisé 15 succès contre 4 nuls seulement. Un parcours de premier ordre qui confirme le retour en force du «Club Algérie» au-devant de la scène.Voilà donc un autre facteur stimulant pour les coéquipiers de Mahrez pour faire durer la joie. Leur prochain match amical contre le Mexique, mardi à La Haye aux Pays-Bas, sera un autre test de vérité pour Belmadi et ses protégés. L'adversaire, qui vient de battre les Hollandais sur leur terrain, reste lui aussi sur une longue série d'invincibilité au nombre de 20 rencontres sans la moindre défaite. On s'attend, au cours de ce rendez-vous qui se jouera lui aussi devant des tribunes vides, que l'entraîneur national aligne son équipe type. Certes, la mission sera plus délicate cette fois-ci, mais pour Belmadi le plus important étant de progresser davantage dans la difficulté. L'ancien joueur de Manchester City sait pertinemment que la série d'invincibilité des siens prendra fin un jour, mais il s'engage d'ores et déjà que si son équipe venaient de tomber, elle le ferait les armes à la main.

Saïd Benrahma sérieusement pressenti du coté de West Ham United

PIÈCE MAÎTRESSE du Brentford FC depuis deux saisons, Saïd Benrahma a un bon de sortie cet été mais les offres tardent à venir. De nombreuses écuries ont montré de l'intérêt cependant aucune n'avait fait d'offre concrète. Mais cela risque de bouger puisque West Ham United se serait mis d'accord avec l'ailier algérien. Titulaire avec les Fennecs ce vendredi face au Nigéria, Saïd Benrahma avait mis son mercato entre parenthèses, le temps d'une soirée et une victoire aux dépens des Super Eagles (1-0). Taulier des Bees depuis deux saisons, le natif de Aïn Témouchent a inscrit 30 buts et délivré 25 passes décisives en 97 rencontres toutes compétitions confondues. Des performances qui ont attiré bon nombre de clubs en Premier League.En effet, Chelsea était entré en contact avec l'entourage de l'Algérien, d'autres comme Aston Villa, Crystal Palace ou West Ham se sont également positionnés pour l'ancien Niçois. D'ailleurs, les Hammers ont activé la piste Benrahma ce samedi après le prêt de Felipe Anderson au FC Porto. Alors que le mercato anglo-anglais ferme ses portes le 16 octobre prochain, Sky Sports et le très informé journaliste italien, Nico Schira, annoncent que les Hammers seraient tombés d'accord avec l'ailier gauche de 25 ans pour un contrat de 5 ans. Désormais, il ne reste plus qu'un accord entre les clubs pour finaliser ce transfert. Une transaction qui devrait avoisiner les 30 millions de livres sterling.À noter que les Eagles de Crystal Palace n'ont pas dit leur dernier mot dans ce dossier mais semblent avoir un temps de retard sur leurs homologues de Londres.

CS Sfaxien . L'Algérien Bakir en conflit avec son club convoqué pour la reprise

L'ailier algérien Mohamed Islam Bakir, entré en conflit avec le CS Sfaxien pour salaires impayés, a été convoqué par le club tunisien en vue de l'entame de la préparation de la nouvelle saison 2020-2021, a indiqué dimanche le pensionnaire de la Ligue 1 de football. Le CSS a annoncé que l'équipe première reprendra lundi les entraînements, après que tous les joueurs aient été soumis aux tests de dépistage du Covid-19. Les entraînements se dérouleront en deux groupes, le premier s'entraînera à partir de 14h30 et le deuxième à 17h00.L'ancien joueur de l'ES Sétif fait partie du deuxième groupe, aux côtés du Franco-Algérien Rachid Aït-Athmane, annoncé lui aussi partant du club de Sfax.Bakir n'a pas reçu de salaires depuis plusieurs mois et a décidé avec son agent de faire appel à la Fifa pour être libéré de son contrat signé la saison dernière, obtenant gain de cause. Le natif de Larbaâ (Blida) est tenté par un retour en Algérie et intéresse son ancien club, l'ESS et le MC Alger qui sont entrés en contact avec son agent.

MCA : BENSAHA DEVRAIT SIGNER CETTE SEMAINE

L'ATTAQUANT ALGÉRIEN de l'Esperance de Tunis, Billel Bensaha est en passe de s'engager avec le Mouloudia d'Alger qui le courtise depuis quelques jours déjà. L'attaquant de 26 ans est attendu pour aujourd'hui à Alger après avoir eu l'autorisation pour rentrer au pays. Bensaha qui est encore sous contrat avec les espérantistes va s'engager en prêt avec le Mouloudia d'Alger. Les deux parties se sont mises d'accord pour un prêt d'un an pour un montant de 80 000 €.Il devrait parapher son contrat au courant de cette semaine et rejoindre après le groupe mouloudéen pour entamer le troisième stage à l'ES-RHA de Ain Benian, du 19 au 28 octobre prochain.

EN : AÏSSA MANDI BAT UN RECORD AU BÉTIS

AÏSSA MANDI, le défenseur international algérien, a honoré sa 56e sélection avec les Verts, ce vendredi, durant la victoire des champions d'Afrique face au Nigéria (0-1).Le central de 28 ans a pris part à 32 matchs avec les Fennecs depuis son arrivée au Real Bétis en juillet 2016. Il est devenu le joueur étranger ayant honoré le plus de sélections dans l'histoire du club verdi-blanco. Sur le plan national, l'ancien capitaine du Stade de Reims est désormais à égalité de sélections avec Nadir Belhadj et Mustapha Kouici. Il avait fait ses débuts en équipe nationale en mars 2014 lors d'un match amical contre la Slovénie (2-0).

JSK : TROIS MATCHS AMICAUX AU PROGRAMME

LA DIRECTION de la JS Kabylie a annoncé, dans un récent communiqué de presse, que trois matchs amicaux ont été programmés pour le troisième stage de l'équipe.Les Jaune et Vert affronteront l'équipe de la DGSN, ce lundi à 15h00 au stade de Tazmalt, avant de rencontrer le lendemain le NC Magra à Bordj Bou Arreridj. La troisième rencontre opposera la JSK à l'O Médéa, le jeudi 15 octobre à Bouira. Pour rappel, les Canaris se trouvent actuellement en stage dans la ville d'Akbou.

MC ALGER : ROONEY ET LE MOULOUDIA DEVANT LA CD

LA LIGUE de football professionnel (LFP), par le biais de sa commission de discipline, se saisit de l'affaire du joueur camerounais Wankewai Rooney Eva qui aurait fourni un faux document de sa carrière internationale pour évoluer au Mouloudia. Ainsi, Rooney et un représentant du club algérois sont invités aujourd'hui, lundi 12 octobre, pour une audience devant la commission de discipline de la LFP afin de s'expliquer sur ce dossier. Le MCA, pour rappel, accuse son joueur d'avoir fourni une fausse attestation de joueur international, qui aurait été établie par la Fédération camerounaise de football (Fecafoot), tandis que le Camerounais n'a pas hésité à exhiber un document qui attesterait sa bonne foi. La Fecafoot a par la suite adressé au MCA une nouvelle correspondance attestant que Wankewai Rooney Eva a effectivement été international avec les U20 en 2013. Le MCA a, cependant, décidé de licencier son joueur, prêté en janvier dernier à l'AS Aïn-M'lila, et réclame toutes les indemnités perçues par le Camerounais depuis son arrivée en Algérie, en juillet 2019, en provenance de la Grèce.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel
Sixième édition, 2020

«La numérisation..une passerelle vers l'Algérie nouvelle »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du **«Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel»**, dans sa cinquième édition, comptant pour l'année 2020, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2020.
Ce prix a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audio-visuelle et électronique.

OBJECTIFS:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- L'information écrite : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
L'illustration : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2019-2020.

Thème du concours: «La numérisation..une passerelle vers l'Algérie nouvelle »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
-Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.
b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.
c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives a l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du média employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 18 octobre 2020.
Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

Le Jeune Indépendant du 12/10/2020 /ANEP gratuit 0067

BORDERS FESTIVAL FUTURE LANDSCAPES

Traces de Farid Izemmour

Prévu à Venise en Italie du jeudi 15 octobre au dimanche 29 novembre, le Festival international des arts et de l'architecture, Borders Festival Future Landscapes, accueille des exposants de plusieurs dont le plasticien algérien Farid Izemmour.



Invité à ce festival international, initié par le groupe Itsliquid, Farid Izemmour exposera aux côtés de 110 artistes représentant une trentaine de pays. L'artiste proposera au Palazzo Albrizzi-Capello quatre œuvres de Traces, une de ses séries, dans laquelle il a mis en valeur les lettres alphabétiques arabes dans une calligraphie empreinte de douceur, conçue dans une texture vivante aux couleurs éveillées, rapporte l'Agence presse service. Natif d'Alger, le 24 septembre 1961 à Alger, Farid Izemmour a manifesté des aptitudes pour le dessin dès son enfance. Il découvrira, en 1978, à l'Ecole des Beaux Arts d'Alger, l'enluminure et la calligraphie, un travail de minutie au sens élevé du détail. Réticent à suivre un schéma d'études préconçu, l'artiste opte pour des études dans le domaine de la Santé, il obtient à Alger une licence d'instrumentiste, avant de s'établir à Genève en Suisse. Il reprendra en main sa vocation d'artiste, il entame des recherches sur le classicisme, l'expressionnisme et le dadaïsme et commence alors à s'identifier au courant abstrait en s'imprégnant notamment de Vassily Kandinski (1866-1944) et Jackson Pollock (1912-1956), deux célèbres peintres du XIXe et XXe siècles. Entre 1991 et 1994, Farid Izemmour se spécialise dans la calligraphie, un art ancestral qu'il entretient depuis trente ans, il le renouvelle constamment par des explorations de nouvelles lignes et textures. Le Borders Festival Future Landscapes de Venise se veut un espace qui développe le concept de « frontières », entre l'âme et le corps, l'être humain et la ville, la ville et la terre. Lors de cette rencontre artistique pluridisciplinaire, il s'agira d'apprécier l'idée des frontières humaines et urbaines, comment elles sont vécues par les gens et comment elles sont modifiées dans la société contemporaine. Pour les concepteurs du festival, chaque être humain vit dans un monde dans lequel les limites, les frontières façonnent leurs attitudes et leurs comportements, limitant la liberté et créant un sentiment d'aliénation. L'être humain réagit en brisant les limites et en trouvant un nouveau mode de vie. La volonté est d'imaginer un monde où les différences créent de nouvelles possibilités au lieu d'être des barrières sociales. Pour ce faire, il est fait appel aux arts plastiques, à la photographie, aux installations, à l'architecture, à la vidéo et aux performances.

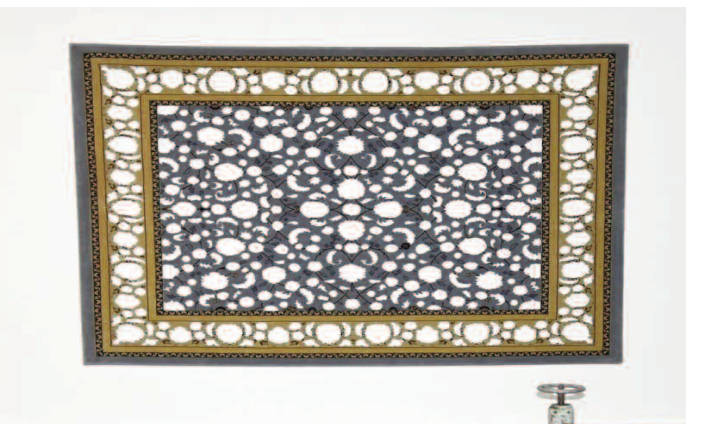
R. C

RÉALISATION DE PROJETS ARTISTIQUES

Le soutien de la tutelle

LE MINISTÈRE de la Culture et des Arts est disposé à « soutenir les artistes dans la concrétisation de leurs projets en leur garantissant un cadre juridique susceptible de les protéger de tout dépassement », a affirmé samedi la ministre du Secteur, Malika Bendouda.

Dans une allocution à l'occasion de la remise de la mouture découlant des travaux de la Commission des arts et du marché de l'art, au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, la ministre a insisté sur l'importance pour « l'artiste d'être un véritable partenaire dans ce projet, en tant qu'artiste créateur et autonome financièrement ». La ministre a mis en exergue le travail de la Commission qui a proposé des solutions idoines aux productions du marché de l'art en Algérie, ce qui permet à la culture, a-t-elle dit, de contribuer à l'économie nationale et d'être une source d'autofinancement dans les domaines de la culture et des arts. Parmi les recommandations de la Commission des arts et du marché de l'art présidée par Hamza Djaballah, figure l'installation d'un groupe de travail composé d'artistes, d'experts et de représentants d'organismes et de secteurs gouvernementaux, en vue d'œuvrer au suivi et à l'application des propositions de la Commission en collaboration avec le ministère de la Culture. Il s'agit également d'accélérer l'ouverture d'ateliers dédiés à l'actualisation et au renouvellement de l'arsenal législatif et réglementaire du secteur de la Culture et des arts, et l'octroie de mesures incitatives pour promouvoir l'investissement des start-up dans le secteur de la Culture et des arts. Il convient aussi selon les recommandations de généraliser l'utilisation du numérique dans toutes les structures de culture et des arts, les activités et les manifestations, tout en s'ouvrant sur le secteur privé. S'agissant du projet de loi sur le statut de l'artiste, la Commission



a proposé la réhabilitation du Conseil national des arts et des lettres (CNAL), étant une plateforme de départ, la cristallisation de la loi sur l'artiste, et ce, à moyen terme, ainsi que l'examen de la possibilité d'ouvrir le champ aux établissements culturels à caractère économique pour investir dans le domaine de la culture. Les recommandations préconisent de convertir les espaces désaffectés relevant du ministère en lieux d'exposition et de vente de produits artistiques et en espaces de créativité pouvant accueillir des résidences artistiques et des concerts. L'accent a également été mis sur la création d'établissements et de structures dédiées aux différents domaines artistiques. Il a, dans ce cadre, été proposé la création de l'exposition internationale des arts visuels dans l'Askrem (Tamanrasset).

APS

AGENDA

PEINTURE Exposition Fraternité picturale de Meriem et Mohamed Lyes Chaouane jusqu'au mercredi 14 octobre. Galerie Ezzou'Art, centre commercial à Bab Ezzouar, Alger.
FILM Janitou (Algérie, Allemagne, documentaire, 81', 2020) de Amine Hattou. Le samedi 24 octobre. 14h &18h. Institut français d'Alger (sur réservation). Algérie, fin des années 80, un film de Bollywood est devenu une sensation inattendue …

ECRIVAIN Rachid Mimouni, une autorité intellectuelle positive (épisode 4) par Benaouda Lebdai, professeur des Universités spécialiste de littératures coloniales et postcoloniales. Jusqu' au vendredi 30 octobre en ligne : youtube.com/watch?v=7bbwW9CPt50 Les multiples facettes d'un talent fauché en pleine maturité créatrice, à un moment où l'Algérie a tant besoin de ses intellectuels et de ses démocrates.

CHANTEUR Khaled revisité. Du dimanche 25 octobre au lundi 30 novembre en ligne. Dans les années 1990, il devient le chanteur algérien le plus célèbre avec Didi, Aïcha, C'est la vie.
»...https://www.youtube.com/watch?v=5dWeeUIZFgA

GALERIE Diwaniya galerie. Cheraga-Alger. Exposition collective Massarat jusqu'au mercredi 13 janvier 2021. Avec Lulwah Al Homoud d'Arabie Saoudite, Mohamed Ibrahim El Masry et Mohamed Abou El Naga d'Egypte, Ghada Zoughby du Liban, Rashid Diab du Soudan, Mohamed Al Ameri de Jordanie, Shadi Talaei d'Iran, Thilleli Rahmoun et Rachida Azdaou d'Algérie.

LIVRE Ali Rédha El Jazairi, gouverneur de Tripoli, un livre du professeur Mostefa Khiati, éditions Ac com. 120 pages sur Ali Rédha El-Jazaïri (1820-1876), écrivain, chef militaire, médiateur et gouverneur de Tripoli sous l'empire ottoman, et sur la vie de son père Hamdane Ben Othman Khodja (1773-1842), écrivain et conseiller à la Santé auprès de la Sublime Porte.

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index d'Alger sur Youtube : Douwari (mon douar, 04 : 37) ; Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise de Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Chanson Qololi (Dites-moi) du collectif El Bandia Social Club. Avec les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika. Espace dédié aux activités des artistes algériens.

PHOTO Atelier de formation avec le photographe Fouad Bestandji. Le samedi 17 octobre. 10h-16h.
Réservation et infos en ligne dans la limite des places disponibles: Tel : 0550386661 ou aller à bestandji.com/formation
Réglages de base. Le matériel est fourni pour la pratique et un studio photo disponible sur place pour les exercices.
La réussite au test de fin de formation donnera droit à une attestation de succès.

GALERIE Ouverture d'un nouvel espace d'art à Oran : L'Atelier 31 par l'artiste Mouna Bennamani. Expositions et animation d'ateliers.

Oseriez-vous grimper dans cette attraction?



Une nouvelle attraction a vu le jour dans le sud-ouest de la Chine. Son nom? Flying Kiss. Deux statues géantes, un homme et une femme, surplombent une falaise de 914 mètres. Elles tiennent chacune une plateforme d'observation rotative qui offre une vue spectaculaire sur le paysage.

Selon la description de Flying Kiss, il n'y a ni siège ni ceinture de sécurité. "Vous êtes libre de vous déplacer sur le pont d'observation pendant toute la durée du trajet." Quand le point atteint la hauteur la plus élevée, les statues s'embrassent. La vidéo a été postée sur Reddit et les utilisateurs ont envie de vomir rien qu'en regardant les images. "Je n'irais pas là-dessus, même si on me payait un million de dollars."

L'astuce d'un mathématicien qui a gagné 14 fois au Lotto

GAGNER LE GROS LOT à coup sûr, chaque joueur du Lotto en rêve. Tous espèrent un jour connaître l'astuce ultime pour atteindre le jackpot. Un mathématicien d'origine roumaine, qui assure avoir gagné à 14 reprises, vient de la partager.

Stefan Mandel, un mathématicien et économiste roumain, a gagné à deux reprises au Lotto lorsqu'il vivait en Roumanie, alors qu'il tentait de rassembler suffisamment d'argent pour sortir sa famille du pays communiste de l'époque, explique The Independent.

Après avoir déménagé une première fois en Israël, l'homme se retrouve en Australie où il a remporté le jackpot douze nouvelles fois.



Son secret repose sur un calcul. Pour une loterie dont la règle est de trouver six bons numéros entre 1 et 40, le nombre de combinaisons possibles s'élève à 3.838.380. Ensuite, il faut trouver des loteries où le jackpot est trois fois (ou plus) plus élevé que le nombre de combinaisons possibles. Si le jackpot est de 10 millions d'euros, par exemple, et que le ticket coûte un euro, jouer chaque combinaison - et donc la gagnante - permettrait de remporter gros. Et ce, malgré l'important investissement.

L'idée de Stefan est de rassembler des partenaires prêts à investir une grosse somme d'argent avant de miser.

Il partage alors l'argent gagné avec ses investisseurs et se dégage une belle part du pactole. En tout, le Roumain a empoché que 97.000 dollars sur les 1,3 millions de dollars qu'il a remportés grâce à son astuce.

MÉTHODE INTERDITE EN AUSTRALIE

À l'époque, Stefan imprimait les millions de billets avec toutes les combinaisons possibles.

Mais aujourd'hui, l'utilisation de cette méthode est interdite en Australie, suite à ses nombreux gains.

L'astuce peut cependant être risquée, notamment si la combinaison gagnante est aussi trouvée par d'autres joueurs. Dans ce cas, le gain est divisé entre les différents gagnants. La somme restante ne pourrait donc ne pas suffire à rembourser les investisseurs de départ...

Une rue bruxelloise limitée à... 5km/h: "Absurde et farfelu"



UNE LIMITATION DE VITESSE particulièrement difficile à respecter... Dans cette rue de Forest (Bruxelles), les piétons doublent les voitures. Interrogés par RTL info, les automobilistes de passage ne cachent pas leur incrédulité: "C'est carrément impossible", s'exclame l'un d'eux. À savoir, de respecter cette limitation excessive.

Du côté des autorités communales, le responsable de la voirie estime qu'il s'agit d'une zone de chantier et que la rue a été rouverte à la circulation alors que les travaux ne sont pas terminés. D'où l'installation de ce panneau.

Mais, en pratique, c'est une autre histoire. Même avec le pied sur le frein, le véhicule dépasse aisément les 5 km/h: "C'est une limitation de vitesse absurde et farfelue", dénonce Benoît Godart, porte-parole de Vias. "Il est impossible de rouler à 5 km/h, que ce soit en voiture ou à vélo".

Les radars ne sont par ailleurs par conçu pour contrôler une vitesse si basse...

Paris. Il se gare quatre heures dans un parking et doit payer plus de 170 000 € de stationnement

UN AUTOMOBILISTE s'est vu réclamer la somme de 170 392 € pour quatre heures de stationnement dans un parking Indigo à Paris, samedi 19 septembre. Logiquement, il a refusé de régler. La société a indiqué qu'il s'agissait d'un bug informatique.

Au moment de quitter un parking Indigo à Paris (VIe), Roland et son gendre ont vu la somme de 170 392 € s'afficher sur la borne de paiement. Pourtant, les Seine-et-Marnais n'étaient restés que quatre heures stationnés, samedi 19 septembre, juste le temps de commander un smoking pour un mariage.

Le Parisien, qui relate cette histoire, ajoute que la direction d'Indigo a reconnu «un bug informatique de l'application Opngo qui a été réglé rapidement». Par la suite, les automobilistes ont reçu un sms avec le véritable montant à régler, à savoir 15,90 €.

ILS RESTENT COINCÉS 45 MINUTES

De cet épisode, Roland retient une chose: « Tout aurait dû se terminer très rapidement si un agent était intervenu. Sauf qu'il n'y a personne dans ce parking pour aider les usagers », regrette-t-il auprès de nos confrères. Avec son gendre, il est donc resté coincé 45 minutes dans le parking.

Comme il a refusé d'insérer sa carte bleue pour payer le stationnement, la barrière est restée fermée.

Il a donc appelé Indigo pour pouvoir sortir mais les employés ont longuement hésité. Finalement, la barrière s'est levée mais il n'a pas démarré assez rapidement… Derrière lui, les esprits se sont échauffés puisque Roland bloquait la sortie, poursuit le journal francilien. Il a donc été forcé d'appeler à nouveau à l'aide et finalement, après de nombreuses minutes d'attente, les deux hommes ont enfin pu quitter le parking. De son côté, la direction d'Indigo assure que «des effectifs réactifs et mobiles sont toujours prêts à intervenir».

Qui est Xiling, le géant méconnu des processeurs que veut avaler AMD pour 30 milliards de dollars ?

Technologie : Créé en 1984, Xilinx est connu pour avoir mis au point le concept de FPGA, aujourd'hui utilisé dans l'industrie micro-électronique. L'entreprise travaille aussi sur la 5G et les voitures autonomes.



AMD serait ainsi en pourparlers avec le fondeur américain Xilinx pour une acquisition, assure le Wall Street Journal. Crée en 1984, Xilinx est connu pour avoir mis au point le concept de FPGA (Field Programmable Gate Arrays, ou "réseaux logiques programmables"), aujourd'hui utilisé dans l'industrie micro-électronique. AMD mettrait 30 milliards de dollars sur la table, dans le cadre de l'opération.

Le FPGA est un circuit intégré qui peut être configuré ultérieurement, après fabrication. Ces composants reprogrammables pour serveurs permettent plus de flexibilité, notamment pour ajouter des fonctionnalités aux puces à chaud, pour des tâches spécifiques à des vitesses élevées.

Pour AMD, cette opération lui permettrait de se mettre à niveau de son principal concurrent, Intel. Celui-ci s'est emparé du britannique Omnitek, fabricant d'une puce programmable pour le traitement visuel, début 2019. En 2015 déjà, Intel avait mis sur la main sur un autre spécialiste du secteur, Altera, pour 17 milliards de dollars.

MAIS CONCRÈTEMENT, QUE FAIT AUJOURD'HUI XILINX ?

Dernièrement, Xilinx a annoncé que Samsung utilisera sa plateforme d'accélération de calcul adaptative (ACAP) pour ses déploiements commerciaux de services 5G. Ses systèmes de calculs adaptatifs sont destinés à répondre aux exigences d'infrastructure de la 5G et contribuer à renforcer les performances de traitement du signal de l'entreprise coréenne qui monte en gamme côté équipements telcos. La plateforme de calcul adaptative Versal de Xilinx repose en effet sur l'idée que le matériel et les logiciels d'accélération de calculs adaptatifs peuvent changer dynamiquement en fonction des charges de travail pour les centres de données, l'automobile, la 5G, les industries câblées et la défense. C'est donc un héritage direct de la philosophie du FPGA.

A l'été, c'est le fabriquant de voitures Subaru qui annonçait utiliser des puces de la société californienne pour alimenter un nouveau système d'assistance au conducteur, ouvrant la voie à un développement de la voiture autonome. La future Levorg du constructeur automobile utilisera une des puces "Zynq" de Xilinx, dans une nouvelle version de son système d'aide à la conduite "EyeSight". Ce système de capteurs, basé sur deux caméras, combinera des images avec les données fournies par des capteurs radar montés autour du véhicule, plutôt que d'utiliser des capteurs plus coûteux comme le Lidar, qui utilise une lumière laser pour mesurer la distance de la voiture par rapport aux objets. Reste que ce système nécessitera une capacité de traitement importante pour pouvoir fonctionner.

QUELLE EST LA SANTÉ FINANCIÈRE DE XILINX ?

En avril dernier, Xilinx annonçait un chiffre d'affaires annuel record pour son exercice 2020 décalé, avec une croissance solide de ses activités de centres de données. Sur l'ensemble de l'année, le bénéfice net du fondeur s'est établi à 853 millions de dollars, pour des recettes totales de 3,16 milliards de dollars, soit une augmentation de 3 % par rapport à l'année précédente. Le Data Center Group (DCG) de Xilinx, qui représentait 10 % de son chiffre d'affaires au quatrième trimestre, a enregistré une croissance de 22 % de ses revenus pour l'exercice 2020, par rapport à l'année précédente.

Une croissance qui doit beaucoup à l'adoption croissante de clients à grande échelle pour les charges de travail de calcul, de réseau et de stockage.

Le Wired and Wireless Group (WWG), qui représentait 24 % des revenus totaux au quatrième trimestre, est resté relativement stable au cours de l'exercice 2020, avec des revenus en baisse de 1 %. L'activité a été ralentie par les restrictions commerciales américaines et un ralentissement de l'industrie dans le déploiement de la 5G. Les revenus des secteurs de l'aérospatiale et de la défense, de l'industrie et des tests et mesures (AIT), qui représentaient la moitié de toutes les ventes au quatrième trimestre, ont augmenté de 5 % par an. Les marchés de l'automobile, de la radiodiffusion et des biens de consommation (ABC), qui représentaient 16 % des activités au quatrième trimestre, ont enregistré une croissance annuelle de 8 %.

App Store : Microsoft se rêve en outsider



BUSINESS : Dans un post de blog, Microsoft a détaillé les principes gouvernant les applications tierces proposées sur son app store. Un contrepied complet de l'approche défendue par les géants du secteur, Apple et Google.

Si Microsoft a un peu laissé de côté ses prétentions sur le monde du mobile, il n'en dispose pas moins d'un app store pour distribuer des applications sur Windows 10, et suit visiblement avec beaucoup d'attention les débats opposant Google et Apple à Epic et consorts.

Ce n'est donc pas sans arrière-pensée que Microsoft a publié hier un post de blog détaillant les 10 grands principes gouvernant son app store Windows, citant en source d'inspiration la "Coalition for app fairness", regroupement d'éditeurs d'applications s'opposant aux règles instaurées par Apple et Google sur leurs magasins respectifs.

-Microsoft met en avant son opposition avec Apple et Google

Les dix principes mis en avant par Microsoft sont les suivants :

-Les développeurs auront la liberté de choisir de distribuer ou non leurs applications pour Windows via la boutique d'applications. Microsoft ne bloquera pas les magasins d'applications concurrents sur Windows.

-Microsoft ne bloquera pas une application en fonction du modèle économique d'un développeur ou de la manière dont elle fournit du contenu et des services, y compris si le contenu est installé sur un appareil ou diffusé depuis le cloud.

-Microsoft ne bloquera pas une application en fonction du choix du système de paiement à utiliser pour traiter les achats effectués dans son application.

-Microsoft donnera aux développeurs un accès rapide aux informations sur les interfaces d'interopérabilité utilisées sous Windows, comme indiqué dans les principes d'interopérabilité.

-Chaque développeur aura accès à la boutique d'applications, tant que l'application répond aux normes et exigences objectives, y compris celles en matière de sécurité, de confidentialité, de qualité, de contenu et de sécurité numérique.

-La boutique d'applications facturera des frais raisonnables, qui reflètent la concurrence à laquelle Microsoft est confrontée de la part d'autres magasins d'applications sur Windows, et n'obligera pas un développeur à vendre via son application ce qu'il ne souhaite pas vendre.

-La boutique d'applications Microsoft n'empêchera pas les développeurs de communiquer directement avec leurs utilisateurs via leurs applications à des fins commerciales légitimes.

-La boutique d'applications Microsoft soumettra les applications aux mêmes règles que celles auxquelles sont soumises les applications concurrentes.

-Microsoft n'utilisera aucune information ou donnée non publique de son app store sur l'application d'un développeur pour la concurrencer.

-La boutique d'applications Microsoft sera transparente sur ses règles, politiques et opportunités de promotion et de marketing, les appliquera de manière cohérente et objective, fournira un avis de modification et mettra à disposition un processus équitable pour résoudre les litiges.

Au sein de ces différents principes, on retrouve beaucoup de points faisant directement référence aux sujets de discorde ayant émergé entre Apple et son écosystème d'applications pour iOS. C'est par exemple le recours à un système de paiement tiers par Epic sur Fortnite qui a ouvert les hostilités entre les deux acteurs cette année, un conflit qui se jouera d'ailleurs devant les tribunaux, une date d'audience ayant été fixée pour le mois de mai 2021. Dans les faits, les règles de fonctionnement du Microsoft Store ne changent pas d'un iota, mais l'éditeur profite ici du conflit pour prendre parti et vanter les avantages de sa plateforme, peut-être dans l'espoir de récupérer quelques mécontents. Microsoft n'est d'ailleurs plus vraiment en mesure de faire de la concurrence directe à Google et Apple, son incursion sur le marché des OS mobiles et des app store ayant fait long feu.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية الجزائر
المقاطعة الإدارية لباب الوادي
بلدية الرايس حميدو
لجنة المنشآت المصنفة وغير المصنفة
رقم : 2020/2285

إعلان عن فتح تحقيق عمومي

الملائمة وعدم الملائمة

يعلن رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية الرايس حميدو عن فتح تحقيق عمومي متعلق بطلب رخصة "بيع مشروبات من الصنف الثالث والصنف الأول إطعام سريع ومقهى" المقدم من طرف السيد " بوحفص عبد الكريم" بالمحل بـ شارع مروان زايدي الرايس حميدو.
فعلى كل شخص له مطالب أو اعتراضات بخصوص إقامة هذا النشاط أن يتقدم إلى مقر بلدية الرايس حميدو مكتب لجنة النشاطات المنظمة والمؤسسات المصنفة لتسجيلها في سجل الملاحظات المفتوح لهذا الغرض في مدة 10 أيام ابتداء من تاريخ نشر هذا الإعلان في الجرائد الوطنية.

السيد الرئيس المجلس الشعبي البلدي
بلدية الرايس حميدو

Réf 030/20

الشركة الجزائرية لتوزيع الكهرباء و الغاز
Société Algérienne de Distribution de l'Electricité et du Gaz

Région de Distribution Alger | Concessions de Distribution d'Alger, Direction de Distribution d'El Harrach, Chargé de Communication | N° A3227 | 11 OCT. 2020

Direction de Distribution d'EL-HARRACH

Communique

Coupure Programmée de l'électricité au niveau de la commune de BAB EZZOUAR

La Direction de Distribution d'El-Harrach informe ses clients qu'une coupure de l'**électricité** est programmée :

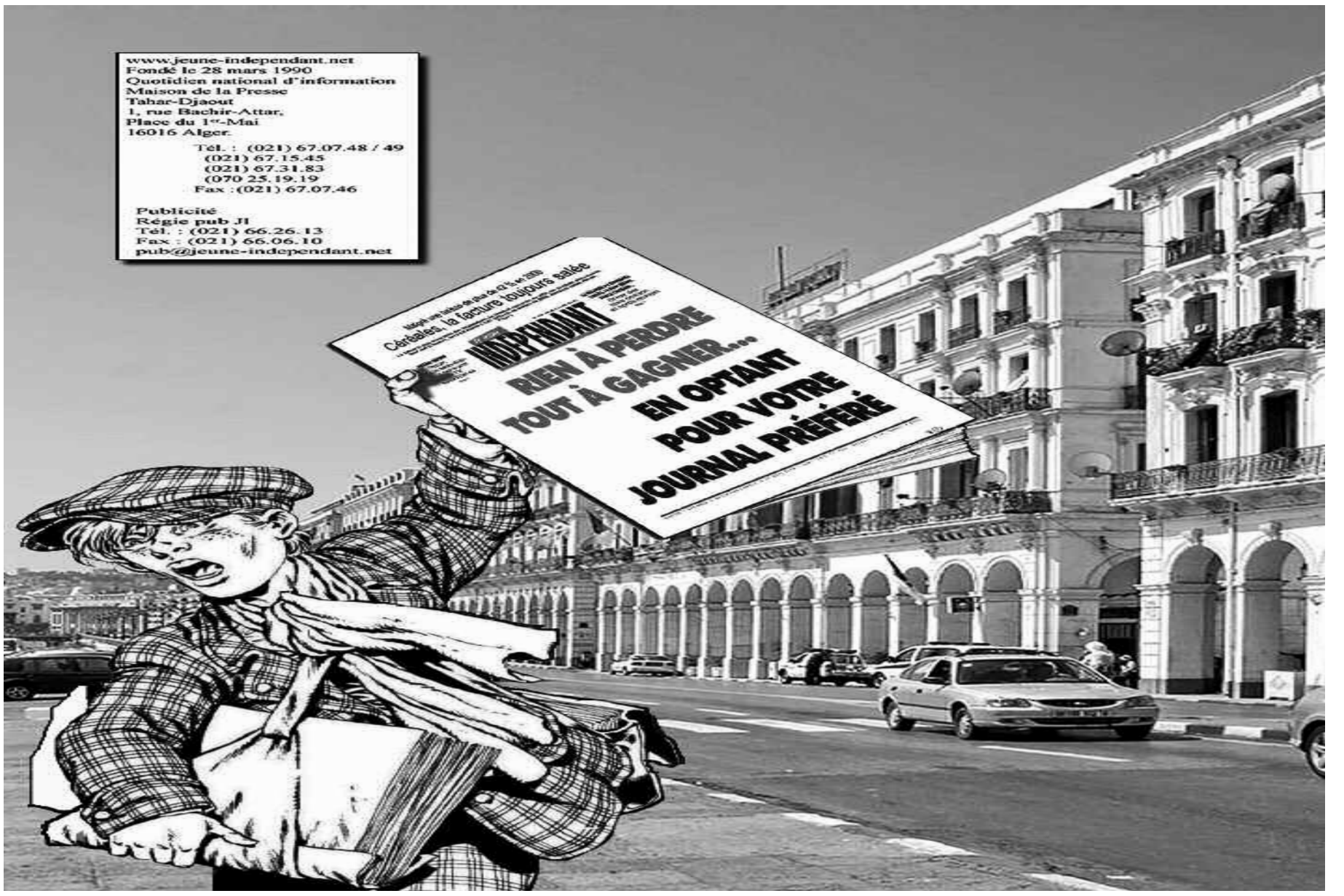
Le **Lundi 12 Octobre2020**, à partir de **08h30 jusqu'à 17h00 ;** pour motif **«Travaux de raccordement d'un nouveau poste distribution public».**

Cette coupure concernera la commune de **BAB EZZOUAR**, et affectera les localités suivantes :

- Centre-Ville de Bab Ezzouar (à cote de la Circonscription Administrative de Dar El Beida).
- La Rue Baha.

La R.D.A / Direction de Distribution d'El-Harrach, s'excuse auprès de ses clients pour les désagréments causés par cette coupure et met à leur disposition, pour toute information, le numéro du Centre de Contact ***3303***, joignable 24h/24, 7j/7.

Le Jeune Indépendant **du 12/10/2020 / ANEP 2016016429**



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

TIRAGE
3500 exemplaires

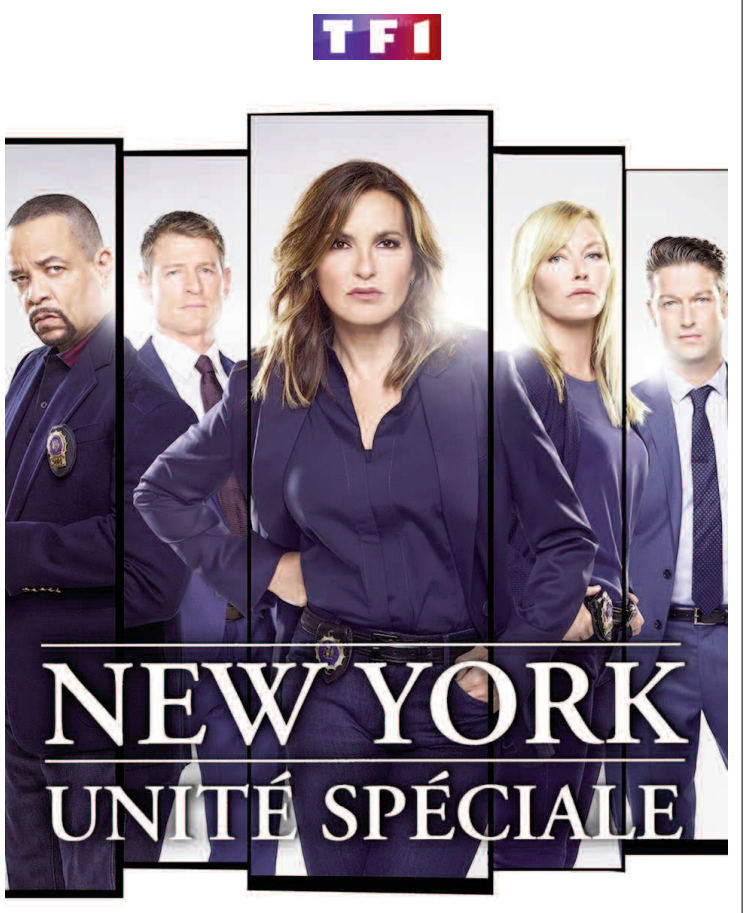
PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.











JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

22h00 Série policière (2009 - Etats-Unis) — TF1
New York Unité Spéciale

20h05 Série dramatique (2020 - France) — France 2
Le mensonge

20h05 Téléréalité — M6
L'amour est dans le pré

20h10 Série humoristique (2020 - France) — CANAL+
La Flamme

20h05 Cinéma - Film d'aventures — W9
Etats-Unis - 2011
Pirates des Caraïbes : la fontaine de jouvence

20h05 Cinéma - Film fantastique — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 1999
Sixième sens

20h00 Série humoristique — 6ter
France - 6 saisons - 347 épisodes
Kaamelott

20h05 Cinéma - Comédie — CINE + PREMIER
En liberté !

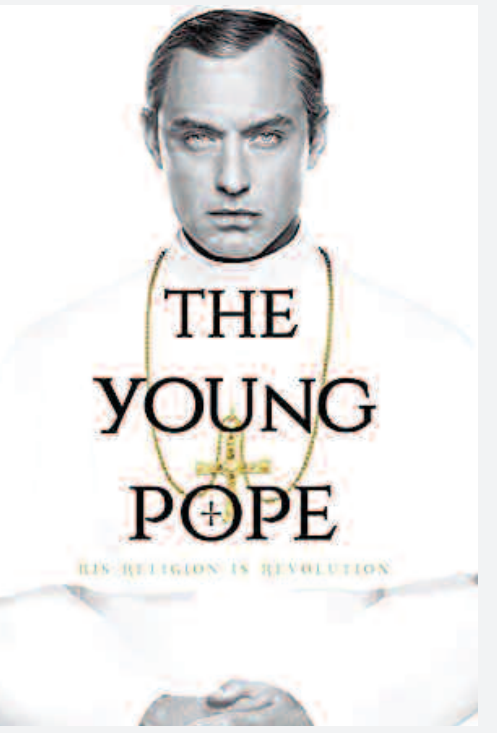
20h00 Cinéma - Film de science-fiction — C8
Independence Day

21h28 Cinéma - Drame France - 1995 — CINE CINEMA
La haine

19h50 Cinéma - Drame Etats-Unis - 2019 — CANAL+ family
Le Mans 66

20h15 Cinéma - Film de science-fiction — TMC
Etats-Unis - 2014
Les gardiens de la galaxie

16h07 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique (2016 - Etats-Unis - Italie)
Saison 1 - Épisode 9:

The Young Pope

Une visite inattendue à l'hôtel où il séjourne, offre de nouvelles perspectives à son enquête.
La visite du pape sur el continent africain est un véritable succès.

21h07 Série humoristique (2020 - Grande-Bretagne)
Saison 2 - Épisode 5:

Brassic

Satisfait de la qualité de l'herbe que Vinnie a cultivée pour lui, McCann le charge maintenant de la vendre. D'abord réticent, Vinnie accepte et décide d'organiser un festival pour pouvoir écouler sa marchandise. La petite bande décide d'utiliser Erin comme appât pour voler le matériel de Stefan Styles, un organisateur de Beer-fest...

22h38 Série humoristique (2020 - Etats-Unis)
Saison 4 - Épisode 5: Carbonara

Better Things

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:09	12:16	15:28	18:00	19:17
CONSTANTINE	05:14	12:20	15:33	18:06	19:22
ALGER	05:28	12:35	15:47	18:19	19:36
OUARGLA	05:20	12:26	15:42	18:14	19:26
CHLEF	05:35	12:42	15:54	18:27	19:43
MOSTAGANEM	05:40	12:47	15:59	18:32	19:48
ORAN	05:43	12:49	16:02	18:35	19:51

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6812 — LUNDI 12 OCTOBRE 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	20°	14°
Oran	22°	13°
Constantine	15°	9°
Ouargla	29°	16°

CORONAVIRUS

132 nouveaux cas, 104 guérisons et 6 décès en 24 heures

Le nombre de contaminations au nouveau coronavirus en Algérie poursuit sa décrue avec 132 nouveaux cas enregistrés en 24 heures, 104 guérisons et six morts, portant le nombre total des cas confirmés depuis le début de l'épidémie à 53.072, des guérisons à 37.274 et celui des décès à 1.801. Quatre wilayas ont enregistré plus de 10 contaminations en 24 heures, à leur tête la wilaya de Jijel avec 27 nouveaux cas. «132 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 104 guérisons et six décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 53.072, des guérisons à 37.274 et celui des décès à 1.801», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à près de 121 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 0.33 cas pour 100.000 habitants. Quatre wilayas ont enregistré, durant la même période, plus de 15 nouvelles contaminations à la Covid-19, à savoir Jijel (27 cas), Batna (19 cas), Alger (18 cas) et Blida (12 cas). Les personnes âgées entre 25 et 59 ans représentent 55.6% des cas de contamination au nouveau coronavirus et celles âgées de plus de 60 ans représentent 32.8%.

Les wilayas, d'Alger (6.039 cas), Blida (4.275 cas), Oran (4.070 cas), Sétif (3.282 cas) et Batna (2.004 cas) représentent à elles seules 37 % des cas de contamination et 28% des décès enregistrés sur le territoire national.

Pr Fourar a également indiqué que 29 wilayas n'ont connu aucun cas au coronavirus et 15 autres ont recensé entre un et neuf cas, alors que quatre wilayas ont enregistré plus de dix cas.

Concernant le nombre de personnes hospitalisées en



réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourar a fait état d'une légère baisse, avec 28 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (31 la veille).

Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques.

A l'échelle mondiale, la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus a fait au moins 1.078.984 morts depuis l'apparition de la Covid-19 fin décembre en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles. Plus de 37.588.899 cas de contamination ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie et au moins 28.189.998 personnes sont aujourd'hui considérées comme guéries.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel des contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Sur la journée de samedi, 4.871 décès et 343.734 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont l'Inde avec 918 morts, les Etats-Unis (735) et le Brésil (559).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 214.379 décès pour 7.719.254 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 3.062.983 personnes ont été déclarées guéries.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 150.198 morts et 5.082.637 cas, l'Inde avec 108.334 morts (7.053.806 cas), le Mexique avec 83.642 morts (814.328 cas), et le Royaume-Uni avec 42.760 morts (590.844 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 101 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (88), la Bolivie (71), le Brésil (71).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 85.557 cas (21 nouveaux cas enregistrés hier), dont 4.634 décès (0 nouveaux) et 80.705 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient hier 368.186 décès pour 10.068.397 cas, l'Europe 241.340 décès (6.419.002 cas), les Etats-Unis et le Canada 223.985 décès (7.899.280 cas), l'Asie 151.834 décès (9.123.494 cas), le Moyen-Orient 49.830 décès (2.183.281 cas), l'Afrique 37.886 décès (1.571.469 cas) et l'Océanie 994 décès (32.435 cas).

Mohamed Mecelti

MÉDÉA

Démantèlement d'une bande de malfaiteurs

LES AGENTS de police relevant du 2e arrondissement de la sûreté urbaine de Médéa, en collaboration avec la brigade de lutte contre la contrebande de véhicules du service de police judiciaire de la wilaya, sont parvenus à mettre aux agissements d'une bande criminelle opérant sur le territoire national, spécialisée dans le vol de véhicules et la falsification de documents officiels, et ce avec la complicité de fonctionnaires de l'administration publique.

L'enquête des services de police du 2e arrondissement a été déclenchée à la suite d'une plainte. La victime a déclaré que son véhicule, stationné dans un parking dans un quartier isolé de la ville de Médéa, avait été volé par des inconnus.

L'utilisation de moyens techniques modernes ont permis de localiser le véhicule dans une wilaya de l'ouest du pays, d'où il a été récupéré grâce à la coordination des services de police. Les investigations menées ont, par ailleurs, abouti à la découverte de documents falsifiés de la série d'immatriculation du véhicule et l'extension des recherches a permis d'identifier et d'arrêter les membres de la bande criminelle qui avait des ramifications dans trois wilayas. Présentés devant le procureur de la République pour les chefs d'inculpation de constitution d'une bande de malfaiteurs, vol qualifié, non-conformité des caractéristiques mentionnées dans les documents de circulation d'un véhicule, atteinte au système de traitement automatique des données, utilisation abusive de la fonction, deux parmi les mis en cause ont été condamnés à la prison provisoire tandis que trois autres ont été mis sous contrôle judiciaire.

Nabil B.

BÉJAÏA

Saisie de 8 076 bouteilles d'alcool

LA CELLULE de communication du groupement de la gendarmerie de la wilaya de Béjaïa a indiqué, dans un communiqué de presse qui nous a été transmis, que «les agents de la brigade de la gendarmerie d'Ouzellaguen ont saisi 8 076 bouteilles d'alcool lors de la perquisition d'un abattoir de volailles dans la localité Massarih, au milieu de la semaine dernière». L'opération a permis l'arrestation de trois individus.

Les bouteilles d'alcool de différentes contenances et différentes marques ont été découvertes dans une benne d'un camion remisé dans un garage. Elles étaient dissimulées sous une bonne quantité de fourrages. Les gendarmes ont également retrouvé une voiture et un camion vide dans le même hangar. «Les quantités d'alcool ont été remises aux services des douanes sur instruction du parquet d'Akbou, qui a inculpé les auteurs du méfait pour trafic illégal d'alcool», a-t-on souligné. Par ailleurs, «les éléments de la police judiciaire de la 1re sûreté urbaine de Béjaïa ont saisi, au courant de la semaine passée, 150 bouteilles d'alcool de différents contenances dans une voiture, à la cité M'djahed, à Béjaïa», a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'opération a abouti aussi à l'arrestation d'un individu en flagrant délit de livraison de bouteilles d'alcool à sa clientèle. Il a été inculpé pour commercialisation illégale d'alcool et le véhicule a été mis à la fourrière.

N. B.

IL A RENDU L'ÂME AU CHU DE BATNA

Un prévenu se jette d'un poste de police à Khenchela

LE PROCUREUR de république près le tribunal de Khenchela a ordonné l'ouverture d'une enquête approfondie après le décès d'un prévenu à la sureté de la wilaya. Un jeune âgé de 34 a succombé hier à des blessures à la tête après avoir fait une chute, samedi, du premier étage du siège de la sureté de wilaya de Khenchela. Originaire de la ville, la victime a sauté de la fenêtre dans une tentative de fuir les policiers, précise un communiqué de la cellule de communication de la sureté de wilaya de Khenchela. Il a rendu l'âme au CHU Touhami Benflis de Batna où il a été transféré en raison de la gravité de son état après avoir préalablement était admis àl'établissement public hospitalier Ahmed Benbella de Khenchela. Lors de sa chute, la partie postérieure de sa tête avait été sérieusement blessée , selon des sources médicales. Le défunt était poursuivi par la sureté de wilaya de Tébessa pour son implication dans une affaire de vol de bijoux. Il a été arrêté vendredi vers 19 heures au cours d'une opération policière à Khenchela. Le lendemain au cours de l'interrogatoire auquel il a été soumis, il a tenté de s'échapper en sautant par la fenêtre du bureau.

Amine B.